

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
On an fr. 10.—
Six mois »
Trois mois »
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (train schedule), and ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION.

— LUNDI 4 JANVIER 1897 —

La Chaux-de-Fonds

Faorana artistique international (Léopold Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Sociétés de chant
Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition, 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.
Sociétés de gymnastique
Hommes. — Exercices à 8 h.; rép. de chant 9 1/2 h.
L'Amitté. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Groupes d'épargne
L'Epi. — L'encaissement des cotisations est renvoyé au lundi 11 courant.
La Grappe. — Perception des cotisations de la 2^{me} série, 9 h. du soir.
Le Rûcher. — Assemblée réglementaire, à 9 h.
La Flotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.
La Charrie. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Réunions diverses
Soc. des jeunes libéraux. — Assemblée, à 9 h.
Allg. Arbeiter-Verein. — Versammlung, 8 1/2 Uhr.
Evangelisation populaire. — Réunion publique.
Mission évangélique. — Réunion publique.
Clubs
Club du Mystère. — Assemblée, à 8 h. du soir.
Club du Poté. — Réunion quinquennale.
Concerts
Armes-Réunies. — Tous les soirs.

— MARDI 5 JANVIER 1897 —

Sociétés de musique

Intimité. — Répétition de l'orchestre, à 8 1/4 h.
Sociétés de chant
Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.
Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Helvétia. — Répétition partielle, à 9 h.
La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Frohshin. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
Deutscher Gem. Kirchen Chor. — Stunde, 8 1/2.
La Coterie (section chorale). — Répétition, à 8 1/2 h.
Sociétés de gymnastique
L'Haltère. — Exercice et paiement des cotis. à 8 1/4 h.
Hommes. — Assemblée, à 8 1/2 h., Bras. Muller.
Réunions diverses
La Famille. — Réunion ordinaire, à 2 h., au local.
La Glaneuse. — Assemblée, à 9 h.
La Littéraire. — Assemblée générale, à 8 1/2 h.
Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion à 8 h. (Fritz Courvoisier 17)
Société féd. des sous-officiers. — Lec. 8 1/2 h.
Union sténographique suisse. — Cours préparatoire, de 8 à 9 h., Cours supérieur, de 9 à 10 h., au Collège primaire.
Mission évangélique (1^{er} Mars 11^e). — Etude biblique, à 8 h. du soir.
Clubs
Club des Gob'Quilles. — Réunies, à 8 1/2 h.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi.
Concerts
Brasserie du Square. — Tous les soirs.

Le procès de Tausch

On mande de Cologne au Progrès :
Le bruit ayant couru que l'empereur était décidé à donner au procès de Tausch toute l'extension qu'il comporte et à faire élucider notamment la question des rapports du commissaire avec la presse, une inquiétude assez vive s'est répandue dans différents milieux, en deçà et au-delà des frontières de l'empire allemand, car les relations de Tausch avec la presse ne sont pas restées limitées aux journaux allemands.
Si comme on ne saurait trop le souhaiter, l'affaire prend cette tournure, on va voir la personnalité de l'agent Schumann figurer au premier plan. En effet, dans l'organisation policière de M. de Tausch, c'était Schumann qui entretenait les relations les plus suivies avec la presse de l'intérieur et même de l'extérieur.
A Berlin même, il écrivait presque chaque jour pour le Lokalanzeiger, et très souvent pour la presse antisémite.
A l'extérieur, son action était des plus variées. Il avait réussi à surprendre la bonne foi des journaux catholiques italiens dont il était le correspondant rétribué. Mais quand il voyait ses offres déclinées pour des motifs d'ordre budgétaire, il en modifiait la nature et proposait de payer l'insertion de ses correspondances, à condition qu'elles fussent publiées sans être retouchées. Evidemment la bande de Tausch disposait d'une caisse de fonds secrets.
Schumann, qui parle parfaitement le français, faisait de fréquents voyages à Paris, où il se donnait comme journaliste. Son pied à terre habituel était un hôtel de la rue des Saints-Pères.

Pour aider la mémoire des personnes, avec qui il aurait tenté, avec plus ou moins de succès, d'engager des relations, voici quelques uns des noms qui lui étaient coutumiers : docteur Mund, docteur Werner, Schumann, Normann. Il apparaissait tantôt comme collaborateur de la Gazette de la Croix, tantôt comme rédacteur du Lokalanzeiger. Il se donnait volontiers comme un conservateur jouant un rôle politique et, à ce titre, persécuté par M. de Caprivi, détail qui indique ses attaches bismarckiennes.

L'hiver dernier, Schumann, qui paraît avoir gagné une assez jolie fortune dans son métier, avait déjà quitté le territoire allemand pour se fixer en Suisse ou, sous le nom de Normann, il possède près du lac des Quatre Cantons une villa qu'il habite avec sa famille.
A cette époque il entreprit subitement un voyage dont les longs détours ne sont pas connus avec précision. Toutefois, sa présence fut remarquée en Autriche et en Hongrie.

A Vienne, il fit un assez long séjour avec sa famille.

Quoique fort timides à l'égard de l'Allemagne et des sujets allemands, les autorités autrichiennes n'ont pas négligé alors de suivre les démarches du dangereux personnage. L'enquête donna quelques résultats qui furent les suivants : Schumann vivait largement, passait pour correspondant d'un journal américain (il a effectivement renoué avec quelques journaux non allemands), avait des entrevues avec un personnage allemand considérable par sa situation à Vienne et ami personnel de Guillaume II. Au surplus, il prenait contact avec des gens du parti nationaliste allemand et avec la rédaction d'un journal.

Il est difficile d'admettre que toutes ces personnes n'aient vu en lui qu'un reporter américain. Toutes, en effet, et surtout le haut personnage en question, avaient les meilleures raisons du monde pour connaître de Tausch, sa bande et l'agent qui était son bras droit.

A quelle intrigue se rapportait ce voyage ? On l'ignore. Mais si le procès faisait la lumière complète, on n'en serait pas à un complot près.

Plus avisé que de Tausch, Schumann a su passer la frontière avant les catastrophes qu'il sentait venir. Aussi devra-t-on renoncer à l'entendre à l'audience, malgré tout l'intérêt qu'eût présenté la confession d'un agent mêlé à tant de besognes de politique intérieure et internationale.

Deux conceptions du bonheur

Un journaliste russe, M. Nordt, a eu l'idée singulière d'aller déranger dans sa retraite le comte Léon Tolstoï pour lui demander s'il croyait le bonheur possible et à quelles conditions il l'estimait qu'on y pouvait parvenir. La simple lecture de l'un quelconque des vingt derniers livres de l'illustre écrivain l'aurait renseigné là dessus mieux que toute interview. Mais peut-être ces livres ne l'avaient-ils déjà que trop renseigné, et, parmi les nombreuses réponses qu'il y a trouvées, peut-être a-t-il voulu savoir quelle était la meilleure. Toujours est-il qu'il est allé à Jasnaïa-Poliana, qu'il a vu le comte Tolstoï et que ce lui-ci, avec son obligeance et sa simplicité habituelles, lui a expliqué, une fois de plus, ce qu'il pensait du bonheur.

Il pense d'abord que le bonheur est incompatible avec la vie du monde, et non pas seulement la vie mondaine, mais, d'une façon générale, toute notre vie d'à présent. Il n'y a point de place pour le bonheur, suivant lui, dans une société où existent des tribunaux, des armées, des banques, toutes choses également contraires aux préceptes du Christ et aux lois essentielles de la nature humaine. Pour être heureux, l'homme devra cesser de mener une vie contre nature.

— Que si vous désirez après cela, que je vous définisse plus nettement les conditions que je crois indispensables au bonheur, je vous dirai que, par dessus toutes choses, le bonheur exige la libre jouissance de la lu-

mière, de l'air et de la nature extérieure. En d'autres termes, la vie au dehors des villes, la vie à la campagne, à ciel ouvert, c'est pour moi la première condition du bonheur. Voyez, n'est-ce pas, ce qu'ont de tout temps senti et compris les poètes ? Le bonheur, à leurs yeux, n'a-t-il pas eu pour théâtre une Arcadie rustique, et aujourd'hui encore, pour peu qu'ils veuillent nous peindre le bonheur de deux amants, ne s'empressent-ils pas de les faire sortir de la ville ?

— Mais, dit alors M. Nordt, cette masse d'hommes qui sont condamnés à vivre dans les villes, qui y naissent et y meurent, qui sont fatalement enchaînés à elles, — le vrai bonheur leur est-il par là même interdit ?

— Absolument, répondit le comte Tolstoï : et c'est de quoi je me convaincs tous les jours davantage. Les conditions matérielles de la vie de ces gens-là suffisent déjà pour les empêcher d'être heureux. Songez au milieu où s'écoule cette vie ; ils ne voient que des objets fabriqués artificiellement, et ils ne les voient que sous une lumière artificielle ; ils n'entendent que le bruit des machines, celui des canions et des équipages ; ils ne sentent que l'odeur de l'alcool et du tabac, mêlée à la puanteur d'un air forcément vicié ; et ce qu'ils mangent n'est ni frais ni sain. Rien ne les rattache à la nature, qui seule produit la santé et la vie. Ils mènent une existence de prisonniers et le seul bonheur qu'ils puissent avoir est une ombre vaine, un reflet fugitif sur le mur de leur prison. Non, il n'y a point de bonheur possible dans les villes ; mais d'ailleurs personne, aujourd'hui encore, n'est tenu à y demeurer. Le monde est assez vaste, Dieu merci, et tout homme qui désire être heureux est absolument libre de le devenir. Le respect du lien qui unit l'homme à la nature, le travail corporel pratiqué librement et avec goût, la famille, la santé et des relations pacifiques avec tous les autres hommes, nos frères, telles sont, en résumé, pour moi, les conditions du bonheur.

C'est en de tout autres termes, sans doute, qu'aurait répondu à la même question, si on la lui eût posée dans les dernières années de sa vie, un confrère du comte Tolstoï, M. Ouspensky, à qui M. Ioudine vient de consacrer une étude des plus intéressantes dans le dernier numéro du Messenger historique. Celui-là ne croyait guère à la possibilité du bonheur. « La vie, disait-il, voilà une bénédiction ! Se rassasier aujourd'hui et demain recommencer à avoir faim ! Et d'ailleurs, de quelque façon que l'on vive, tout revient au même. Le jour, puis la nuit, et toujours ainsi, en marchant vers la mort ! Sans elle — ajoutait-il en montrant sa fille — il y a longtemps que j'en aurais fini ! Je la confierais bien à quelqu'un, mais je l'aime, je ne peux me passer d'elle. Et ainsi nous travaillons ensemble. Nous allons ensemble de cabaret en cabaret, exhibant un crocodile, que m'a donné un ami de Moscou ; et quand le hasard me fait tomber sur des clients qui ont de la lecture, ou bien je leur récite des vers, ou bien je leur parle des grands écrivains. »

Mais le plus étrange est que, pour ces grands écrivains dont Ouspensky parlait dans les cabarets — racontant leur biographie et appréciant leur talent — il avait un tarif soigneusement arrêté, et gradué d'après l'importance qu'il leur attribuait. « Il y en avait pour lesquels il demandait cinq kopeks, d'autres pour qui il allait jusqu'à dix kopeks, et d'autres encore dont il ne parlait que pour vingt. Les deux plus chers étaient Bakounine et Dostoevsky ; mais en général son fort était de parler de tous les auteurs qui avaient été déportés, ou qui avaient eu des malheurs. Au plus bas degré de son tarif il mettait Pouchkine et Lermontof.

Ces bizarres conférences littéraires étaient d'ailleurs, avec l'exhibition de son crocodile, son seul gagne pain. Encore le pain ne comptait-il guère, dans ses dépenses, pas plus que le logement ni le vêtement ; car il se vêtait à la grâce de Dieu, logeait au cabaret, couché sous la table, et en fait de nourriture buvait de l'eau de vie. Et c'était, avec tout cela, un écrivain de race. Ses scènes de la vie rurale avaient beau être avant tout des pamphlets, la composition et le style y avaient une vigueur,

une précision admirables, et personne peut-être en Russie n'a été aussi profondément réaliste.

Il avait d'ailleurs, dans les derniers temps, tout à fait renoncé à la littérature. « Ecrire, disait-il, à quoi bon ? Les grâces du style ne sont pas mon affaire, l'invention non plus. Et quant à la vérité simple, vraie, populaire, à la vérité sans cris et sans gestes, on ne l'aime pas, personne n'en veut ! Mieux vaut encore ne pas se fatiguer, en attendant la mort. Et puisque ces braves gens s'intéressent à leurs grands écrivains, mieux vaut gagner quelques sous à leur en parler ! »

T. DE WYZEWA.

Nouvelles

Dépêches du dimanche, de l'Agence télégraphique suisse
Paris, 2 janvier. — M. Félix Faure a remercié le tsar et la tsarine des sentiments qu'ils lui ont exprimés à l'occasion du renouvellement de l'année. Il a prié LL. MM. d'agréer ses vœux pour leur bonheur personnel et la grandeur de la Russie. Il a ajouté que la France conservera aussi le souvenir ému de leur visite.

Rome, 2 janvier. — Les nouvelles de la santé du roi continuent à être très satisfaisantes. Le souverain s'est levé à midi et s'est occupé des affaires de l'Etat.

Madrid, 2 janvier. — Une dépêche de Manille annonce que les Espagnols ont remporté une éclatante victoire sur les insurgés. Ces derniers ont eu 1100 morts.

Les Espagnols ont eu 23 morts et 68 blessés. Parmi les insurgés tués se trouve le général Ensebro.

Barcelone, 2 janvier. — Le capitaine Morales, membre du conseil de guerre qui a jugé les anarchistes, s'est suicidé aujourd'hui. On ignore les motifs de cette détermination.

Cologne, 2 janvier. — La Gazette de Cologne apprend de Saint-Petersbourg qu'on parle depuis quelque temps d'un projet de l'empereur de créer un conseil supérieur, qui serait un lien entre le ministère et l'empereur, et destiné à décharger le souverain de certains travaux. D'après ce projet, les ministres ne soumettraient à l'empereur que les affaires les plus importantes. On parle du grand-duc Constantin Constantinovitch pour présider ce conseil.

Constantinople, 2 janvier. — Le sultan a reçu Léontieff et Ato en audience privée, et leur a conféré le cordon d'Osmanie. On assure que la mission Léontieff se rapporterait aux affaires d'Egypte et à l'évacuation anglaise.

La Turquie enverra une ambassade spéciale auprès de Ménélik.

Rio Janeiro, 2 janvier. — Un décret autorisant la création d'une banque française a été signé le 31 décembre.

Paris, 3 janvier. — Aujourd'hui ont eu lieu les élections pour le renouvellement partiel du Sénat. Le premier tour de scrutin a donné 72 résultats définitifs. Ont été élus 48 républicains, 12 radicaux, 12 conservateurs. Les socialistes gagnent trois sièges. Les socialistes sont battus.

M. Constans, ancien ministre, est en ballottage dans la Haute Garonne.

Londres, 3 janvier. — Une dépêche de Jacksonville au Herald annonce que le navire flibustier Comodore a sombré près de New-York, à la suite d'une voie d'eau. L'équipage a pu être sauvé.

On parle d'une trahison parmi les Cubains. New York, 3 janvier. — Un terrible ouragan a sévi dans l'Arkansas, le Missouri et la Louisiane. Il y a de nombreuses victimes.

Madrid, 3 janvier. — Une dépêche de Manille annonce que plusieurs insurgés seront fusillés demain. Seize autres ont été jugés hier, le ministère public a requis la peine de mort.

Rome, 3 janvier. — Le roi est complètement rétabli ; il est sorti aujourd'hui de sa chambre et a pris part au déjeuner de famille. Il recevra demain matin les ministres pour le rapport habituel.

Buenos-Ayres, 3 janvier. — La Chambre a voté en deuxième lecture, par 25 voix contre 19, le projet relatif au service intégral de la dette.

Buenos-Ayres, 3 janvier. — Le bruit court que le ministre de la guerre et de la marine, M. Villanueva, changerait son portefeuille contre celui des finances.

Washington, 3 janvier. — Le nombre des navires chargés de faire la classe aux flibustiers a été encore augmenté.

Madrid, 3 janvier. — Le ministre espagnol des affaires étrangères et le ministre des Etats-Unis à Madrid ont eu hier une longue conférence.

Saint-Petersbourg, 3 janvier. — L'Agence télégraphique russe annonce qu'une fabrique de poudre a sauté hier dans le faubourg Ocha. On ignore les causes de cette explosion. Quatre personnes ont été tuées, entre autres une femme.

Sofia, 3 janvier. — Le Sobranié a adopté l'ukase accordant l'amnistie et allouant des pensions aux officiers bulgares qui ont émigré en Russie en 1886. Il a adopté ensuite en première lecture un nouveau tarif provisoire destiné à rester en vigueur jusqu'à la conclusion de nouveaux traités de commerce.

Zurich, 3 janvier. — Le compte de profits et pertes et le compte des frais de premier établissement pour les années 1888 à 1895, fournis par la Compagnie du Nord-Est au Département fédéral des chemins de fer, constatent que le capital de premier établissement, y compris la ligne Zurich-Zoug-Lucerne, a été de 1,325,781,531 fr.; l'excédent des recettes d'exploitation s'élève à 82,926,659 fr., l'intérêt du capital-actions à 36,013,415 fr., de telle sorte que pour cette série de huit années, il reste un produit net de 46,908,844 francs. Le capital-actions étant de 427,604,820 francs, l'intérêt net est de 10,9701 %.

Pour la ligne Brugg Bâle (1888 à 1895), le capital d'établissement, en tenant compte de la participation du Nord-Est, qui est de la moitié en capital, s'élève à 95,060,836 fr., l'excédent des recettes d'exploitation à fr. 4,403,583 fr., l'intérêt du capital obligations à 2,534,900 fr., le produit net à 1,688,682 fr., ce qui fait pour un capital actions de 30,760,150 fr. un intérêt net de 10,0752 %.

Pour la ligne Koblenz-Stein, le capital d'établissement s'élève à 76,493,364 fr. (pour les années 1892 à 1895), l'excédent des recettes d'exploitation à 305,974 fr., l'intérêt du capital obligations à 157,528 fr., le produit net à 108,445 fr., ce qui fait pour un capital actions de 2,606,150 fr. un intérêt net de 4,161 %.

Le nombre des différents tronçons est de 14.

Bâle, 3 janvier. — Le secrétariat international des typographes a décrété une contribution complémentaire de 10 centimes par semaines en faveur des typographes italiens qui sont actuellement en grève.

Zurich, 3 janvier. — Le musée national possédait déjà une grande partie des dessins et études de peintres d'histoire Vogel Hotz. Cette collection unique, relative à l'histoire de l'art, se compose surtout de reproductions de vieux costumes, de vieux monuments, de meubles, etc. La veuve du peintre vient de faire don au musée de la partie de la collection qui lui était restée.

Lucerne, 3 janvier. — Le comité d'initiative pour la suppression de la proportionnelle pour les élections municipales a décidé de clore la

cueillette des signatures lundi 4 janvier. On assure qu'un nombre relativement considérable de conservateurs ont donné leur signature.

Bâle, 3 janvier. — Les socialistes allemands résidant en Suisse ont l'intention d'organiser une grande agitation dans les grandes villes de la Suisse dans le courant de mois de mars et d'avril. On parle d'un député au Reichstag qui viendrait prendre la parole.

Un Messie brésilien

Au moment où un « prophète de Dieu » va entrer à la Chambre française dans la personne du député musulman de Pontarlier, il n'est pas indifférent d'intéresser nos lecteurs, dit le Figaro, aux dramatiques aventures d'un illuminé qui donne en ce moment fort à faire au gouvernement de l'Etat de Bahia, au Brésil. Le protagoniste de cette histoire, qui n'est pas un conte de Noël, est un individu nommé Antonio Conselheiro, qui a réussi à réunir autour de lui, depuis plusieurs années, une bande de trois mille fanatiques, dont les exploits commencent à rendre nécessaire une sérieuse répression.

Ce Conselheiro se fait appeler le « Bon Jésus ». Il porte comme le Christ les cheveux longs, une longue tunique bleue, et est entouré de douze lieutenants qu'il nomme ses « apôtres ». Il a des extases dans lesquelles il dit recevoir des inspirations de Dieu et il prêche la guerre sainte pour la religion et la monarchie.

Ce personnage étrange, en passe de devenir légendaire, avait été, avant d'assumer ce rôle de Messie, le héros d'un horrible drame de famille causé par l'animosité de sa mère contre son épouse. A la suite de scènes intimes, il s'était décidé à s'éloigner avec sa femme du lieu de sa résidence, Aracaty. A cette nouvelle, la mère essaya d'un moyen diabolique pour retenir son fils : elle lui soufla la jalousie et déclara à celui-ci que la haine qu'elle professait pour sa bru venait de ce que cette femme qu'il adorait le trompait, comme elle se faisait force de le lui prouver. Conselheiro simula une absence, revint secrètement la nuit s'embarquer dans sa maison et attendit. Il vit en effet une ombre entrer avec précaution et s'avancer vers lui. Ne doutant plus que ce fut son rival, il l'étendit raide mort d'un coup de couteau. L'homme tomba, mais quand le meurtrier s'approcha pour reconnaître l'identité de l'individu, il reconnut, baignant dans son sang, sa propre mère qui, afin de mieux assurer le succès de la trame ourdie pour perdre sa bru, avait endossé des habits d'homme et pris le rôle du prétendu galant, sans songer qu'elle pourrait être la première à éprouver les effets de la vengeance de son fils.

Fou d'horreur et de désespoir, Conselheiro disparut de son pays natal, le Ceara, où il vivait dans l'aisance et considéré et l'on ne savait ce qu'il était devenu lorsqu'on apprit dans ces temps derniers les prouesses qu'il accomplissait dans l'intérieur de l'Etat de Bahia.

Superstitieux comme tous les gens de son pays, le remords de son crime involontaire l'avait jeté dans l'hallucination, le mysticisme et le fanatisme et, passant aux yeux de populations ignorantes pour un être supérieur, chargé d'une mission providentielle, il n'avait pas tardé à voir se grouper autour de lui une foule d'individus prêts à lui obéir aveu-

glément et à se faire tuer pour lui et pour la sainte cause.

Cette horde fanatisée, qui se prétend appuyée par des légions d'anges, et, ce qui est plus grave, bien armée de carabines Winchester et Comblain, a déjà fait ses preuves contre les premières troupes envoyées contre elle. Les bulletins officiels disent qu'on lui a tué cent cinquante hommes, mais les forces du gouvernement ont aussi essayé des pertes sensibles.

Ces nouveaux pasteurs sont maîtres dans cette partie de l'intérieur qui confine au sertas (désert). Ils ont installé des autorités dans plusieurs villages dont ils ont pris possession. Plus récemment, ils menaçaient la petite ville de Joazeiro et ils se sont retranchés dans les gorges des montagnes où il sera difficile de les déloger, même avec les renforts envoyés d'Alagoas.

Il est à souhaiter que ce réveil du fanatisme assez fréquent à Bahia se termine mieux qu'un autre épisode à peu près analogue de l'histoire du Brésil, celui du royaume enchanté de Pedro Bonita, entre Pernambuco et Bahia, qui finit dans le sang. Quoi qu'il en soit, Conselheiro, qui jusqu'à présent avait été toléré par les autorités et contenu par le clergé, devient un Messie bien belliqueux et bien dangereux pour la paix publique à Bahia et sa mission doit approcher de son terme.

Le député musulman

Le docteur Grenier, le nouveau député de Pontarlier, qui, comme on sait, professe la religion musulmane, est arrivé mardi matin à Paris. Quelques journalistes étaient allés l'attendre à la gare de Lyon. Ils ont vu descendre du train un homme de taille moyenne, boitant légèrement, vêtu d'un burnous blanc, coiffé d'un turban de même couleur et chaussé de bottes à l'écuycère, qui, à toutes les demandes d'interview, s'est borné à répondre très brièvement qu'il avait l'intention de se faire photographier prochainement et qu'il entendait siéger au Palais Bourbon en costume musulman.

Après quoi le député mahométan, se dérobant fort adroitement et fort lestement, en dépit de sa claudication, est descendu dans la cour, où l'on a pu le voir se prosterner dans une direction qui pouvait passer pour être celle de l'Orient et, par trois fois, baiser la terre au grand ébahissement du cocher qui l'attendait pour le conduire à l'hôtel par lui choisi.

Dans la journée, un rédacteur du Soir a pu le joindre et lui faire subir une interview en règle. Questionné sur sa conversion à la religion musulmane, il a ainsi répondu :

« Depuis mon enfance, j'ai abandonné les pratiques du catholicisme et j'étais porté par goût vers les choses qui intéressent l'islamisme. A la suite de circonstances particulières et de voyages en Algérie, j'ai été amené à lire avec attention le Koran, à le comprendre et à l'adopter, et je l'ai fait de moi-même, par sympathie pour l'islamisme, par raison et à la suite d'études approfondies de la Bible, de l'Evangile et du Koran, sans avoir reçu d'ordination quelconque d'une contrée musulmane, et non pas parce que, malade, les musulmans m'auraient guéri, ainsi qu'on l'a dit. J'ai adopté le dogme musulman parce que je suis persuadé qu'il est aussi rationnel et plus d'accord avec la science et la raison que le dogme catholique.

La loi musulmane est excellente, tant au

point de vue hygiénique, puisqu'elle prescrit l'abstention de boissons alcooliques, les ablutions fréquentes du corps et des vêtements, qu'au point de vue social, puisque la société arabe est basée sur l'organisation de la famille et les principes d'équité, de justice, de charité et de fraternité envers les malheureux. »

Chronique suisse

Colis postaux. — Dès le 1^{er} janvier 1897, on peut échanger avec le Guatemala des colis postaux sans déclaration de valeur et sans remboursement jusqu'au poids de 5 kg.

La taxe des colis postaux de la Suisse pour le Guatemala s'élève à 4 fr. 75. Dans cette taxe ne se trouvent pas compris les frais de transport pour le parcours en chemin de fer de Colon à Panama. Ces frais, se montant à 50 cent. par 500 grammes, avec minimum de 1 fr. 25 par colis, devront toujours être acquittés par le destinataire au Guatemala. Nombre des déclarations en douane nécessaires : 2.

— Les taxes des colis postaux à destination du Natal, de l'Echowe et du Pays des Zoulous acheminés via France et Angleterre, au moyen de dépêches fermées, ont été réduites comme suit :

1 kilogr. 3 fr. 60 ; 3 kilogr. 6 fr. 60 ; 5 kilogr. 9 fr. 60.

Nouvelles des cantons

LUCERNE. — A Triebtschen, près de Lucerne, une plaque portant une inscription vient d'être placée à l'entrée de la villa, sise au bord du lac des Quatre Cantons, que Wagner habita pendant six années après son départ de Munich. L'inscription est ainsi conçue : « Dans cette maison, Richard Wagner demeura du 1^{er} avril 1866 jusqu'au mois d'avril 1872. C'est ici que le maître mit la dernière main aux *Maitres chanteurs*, à *Siegfried*, au *Crépuscule des dieux*, à la *Marche impériale* et à *Siegfried-Idyll*. »

Chronique neuchâteloise

* Fonds des apprentissages. — Le Fonds cantonal neuchâtelois destiné à l'encouragement des bons apprentissages était à fin novembre 1896 de Fr. 401.

Il s'est augmenté des dons suivants :

Souscription organisée par M. Edouard Perrochet, député pendant la dernière session du Grand Conseil 106
Anonyme, Neuchâtel 5
Total à ce jour : Fr. 512

A l'occasion de Noël, l'inspectat des apprentissages a adressé, à titre de prime et d'encouragement, à toutes les jeunes couturières qui avaient assisté aux examens professionnels de 1896, une magnifique méthode de coupe rédigée spécialement pour l'instruction des apprenties.

* Jura Simplon. — Mercredi dernier, le train partant de Pontarlier à 10 heures du matin pour arriver à Neuchâtel à 4 h. 50 a été arrêté entre Pontarlier et les Verrières par suite d'une légère avarie à la machine.

Une locomotive de secours, venue dans la

Aussi ne fit elle aucune opposition au désir que manifesta Madeleine de retenir de nouveau son amie à dîner.

Très heureuse de cet acquiescement facile, la jeune fille adressa une pressante invitation à Petit Ange. Grande fut sa surprise de recevoir de celle-ci quelques lignes très courtes, presque froides, par lesquelles l'orpheline regrettait et s'excusait de ne pouvoir se rendre à l'invitation.

Elle en eut le cœur tout serré et en manifesta à la fois du chagrin et du dépit.

Madame Bernal, au contraire, en éprouva une réelle joie et s'empressa d'en triompher bruyamment.

« Tu vois, ma fille, que j'avais raison. Les enfants croient toujours avoir plus de jugement que leurs parents. Tu peux t'assurer que je ne me trompais pas dans mes appréciations sur le compte de ton amie. Cette petite, je te le répète, est un monstre de vanité. Elle est aussi horriblement jalouse et ne peut souffrir aucun mérite à côté d'elle. Or, malgré tout son talent sur le violon, elle ne peut faire que tu ne sois toi-même très forte sur le piano. J'ajoute, sans vouloir te flatter, que son charme ne peut soutenir aucune comparaison avec ta beauté.

— Quoi ! maman, s'écria Madeleine emportée par son bon cœur et sa droiture naturelle, vous ne trouvez pas Jeanne jolie ?

— Gentille est suffisant, fillette. C'est un petit minois chiffonné, avec assez de rouerie. Mais tu dois bien comprendre que tu l'écrases, et qu'il est naturel qu'elle te porte envie. On n'est jamais content de se voir écraser par quelqu'un de mieux que soi.

Parole perfide et qui trouva sa place dans le cœur de Madeleine. Elle s'y planta, l'empoisonnant de tout le venin de la méfiance et la prépara dès ce moment à recevoir tous les mauvais propos, fût-ce les pires calomnies.

VIII

Encore l'épreuve

Mme Bernal, que les défenses peu loyales d'Albert Myrio avaient complètement rassurée sur les intentions de celui-ci, était maintenant bien persuadée de la culpabilité de Petit Ange.

(A suivre)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 42

PETIT ANGE
PAR
Pierre Maël

Quant à Madeleine, tout à fait ignorante des projets matrimoniaux de sa famille, elle ne professait à l'égard du jeune viveur que la plus superbe indifférence. S'il avait fallu qu'elle précisât ses sentiments, elle l'eût jugé plutôt antipathique.

Si Albert fut contrarié de cette occurrence, Mme Bernal le fut bien plus encore.

Ce mariage, en effet, lui paraissait de tous points assorti et tel que les concluent nombre de familles bourgeoises de nos jours. Du moment que l'accord existe entre les fortunes des conjoints, que pourrait-on désirer de plus ? Le bonheur ne réside-t-il point dans l'équilibre des budgets, où la part des innombrables superflus contemporains est faite avec le même soin que celle du nécessaire dans les foyers besoigneux ? Mme Bernal le jugeait ainsi, et, n'eût été l'âge encore trop tendre de Madeleine, elle eût littéralement jeté sa fille à la tête du riche entrepreneur lorientais.

Et voilà que, par la plus malé des chances, le soupçon entrainait dans son esprit et qu'elle surprenait celui qu'elle appelait déjà son gendre « en petit » en flagrant délit de braconnage sur des terrains prohibés.

Car, elle n'en pouvait douter, l'attitude louche d'Albert Myrio démontrait jusqu'à l'évidence qu'il délaissait Madeleine.

Seulement, à quelle sorte de gibier donnait-il ainsi la chasse ? Mme Bernal eût bien voulu le savoir.

Elle fut promptement renseignée à ce sujet.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Malheureusement ce renseignement fut aussi contraire à l'innocente qu'au coupable.

« Tiens ! fit-elle en jouant l'indifférence, monsieur Myrio vient de descendre du même train que vous, ma chère Jeanne. »

M. Myrio ? Jeanne n'avait que trop de raisons de s'éloigner de cet homme.

Mais en ce moment elle s'attendait si peu à le voir ou même à entendre son nom, qu'elle ne put se défendre d'un brusque tressaillement et changea visiblement de couleur. Elle devint coup sur coup rouge et pâle.

Mme Bernal en prit ombrage sur-le-champ. Elle avait l'esprit soupçonneux. Beaucoup de gens sont ainsi faits qu'ils ne peuvent voir un événement douteux sans se fournir eux-mêmes l'explication qu'ils n'ont pas, sans rapprocher immédiatement les faits les moins concordants.

Elle venait de rencontrer simultanément Jeanne et Albert Myrio. Albert avait paru très confus, Jeanne très troublée : preuve évidente d'abord que Myrio était là pour Jeanne, ensuite que Jeanne encourageait la recherche de Myrio.

Si la première partie de l'induction n'était pas trop fondée, la seconde n'avait aucune base. Elle n'avait pas même la vraisemblance pour elle. Mais Mme Bernal n'appliquait qu'imparfaitement les règles de toute méthode expérimentale.

Il convenait à sa courte logique que les choses fussent telles. Elle confondait une coïncidence avec une concordance, selon le paralogisme des causes qui s'énonce : « Post hoc, ergo Propter hoc ». Comme elle n'avait jamais éprouvé une très vive sympathie pour l'orpheline, mais l'avait estimée, quoique à contre cœur, tolérant des relations qui faisaient l'agrément de Madeleine, elle ressentit une satisfaction malsaine à trouver une tache dans le radieux éclat de cette pureté quasi enfantine.

La mère de Madeleine s'enferma dans son antipathie, sans chercher à poursuivre son enquête.

Décidément c'était une singulière enfant que cette petite le Mat. Elle avait sans doute beaucoup de talent ; mais elle subissait, elle aussi, l'espèce de fatalité qui pèse sur le monde des arts, et ce ne serait point elle encore qui réhabiliterait le renom des artistes. C'était là, à coup sûr, une fort mauvaise compagnie pour Madeleine. Sans compter que l'on pouvait voir où tendait son jeu, et que son intention était d'enlever à Mlle Bernal le prétendu que sa mère couvait avec tant de soin. Les hommes

matinée de Pontarlier, a amené le train aux Verrières, d'où les voyageurs ont continué leur route par le train de l'après midi.

Loche. — Dans la nuit de Sylvestre, vers une heure du matin, une dispute éclatait entre des consommateurs attablés dans un café de la Jaluse.

La dispute dégénéra en rixe, au cours de laquelle un jeune homme maltraita si fort un honorable citoyen, M. H., que celui-ci succomba samedi, après trente heures de souffrances. L'agresseur est un jeune homme habituellement très doux et très rangé; il est actuellement sous les verroux.

Examens d'Apprentis

En exécution du titre 2 de la loi du 21 novembre 1890 sur la protection des apprentis, le département soussigné porte à la connaissance des parents, des maîtres et maîtresses d'apprentissage, ainsi que des apprentis et apprenties, qu'il organisera les examens prévus par la loi aux époques suivantes pendant l'année 1897 :

- 1° Pour les apprentis jardiniers, une seule série en mars.
- 2° Pour les apprentis boulangers et confiseurs, une première série en mars, une seconde série en octobre.
- 3° Pour les apprentis et apprenties de toutes les autres professions, une seule série dans les mois de juin et de juillet.

Inscriptions

Tous les apprentis ou apprenties qui désirent participer aux examens indiqués sous chiffre 3 et concourir pour l'obtention du diplôme et des primes accordées par l'Etat aux plus méritants sont priés de s'adresser jusqu'au 1^{er} avril au plus tard, au greffe des Prud'hommes, s'ils habitent Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds ou Le Locle et, dans toutes les autres communes, au secrétariat communal. Ils en recevront un bulletin contenant les renseignements utiles à la préparation aux examens, à la confection de leur pièce d'épreuve, etc.

Ce bulletin doit être rempli soigneusement et rapporté, signé de l'apprenti et du maître d'apprentissage, au bureau qui l'a délivré, pour le 1^{er} avril, faute de quoi l'apprenti ne pourrait plus être reçu aux examens pendant l'année 1897.

Les apprentis jardiniers, boulangers et confiseurs de toutes les parties du canton devront s'adresser à M. Arnold Kohli, inspecteur cantonal des apprentissages à la Chaux-de-Fonds, avant le 1^{er} mars, soit qu'ils désirent se présenter pour les examens du printemps ou ceux d'automne, ceci en vue de la publication d'une liste complète des apprentis inscrits.

Conditions d'admission.

Pour être admis aux examens, les candidats au diplôme devront avoir fait au moins les deux tiers de leur apprentissage aux dates qui suivent :

- a) Le 15 mars pour les apprentis jardiniers, les boulangers et confiseurs dont les examens ont lieu en mars.
- b) Le 15 octobre pour les boulangers et confiseurs dont les examens ont lieu en octobre.
- c) Le 1^{er} juillet pour les apprenties et apprenties de toutes les autres professions dont les examens ont lieu en juin ou juillet.

La date exacte des examens sera désignée ultérieurement à tous les intéressés, avec l'indication de la localité et des ateliers dans lesquels les apprentis devront se présenter pour exécuter les travaux fixés par le jury de leur profession.

Afin de donner toute l'unité désirable dans le travail des commissions d'examen en même temps que pour réduire la dépense qui incombe à l'Etat, nous grouperons, lorsque ce sera possible, tous les apprentis appartenant à la même profession dans une même série de jours et une même localité pour leur examen.

A moins de circonstances spéciales, les examens professionnels auront lieu dans les localités suivantes :

- a) Pour les horlogers, à la Chaux-de-Fonds et au Locle.
- b) Pour les mécaniciens, à Couvet.
- c) Pour les couturières et modistes, à Neuchâtel, de même que pour les professions non désignées ci-dessus, à moins que le nombre des apprentis inscrits ne nous engage à les grouper par régions ou par districts.

Tous les apprentis et apprenties examinés dans un autre district que celui où résident leurs maîtres ou maîtresses d'apprentissage seront indemnisés de leurs frais de chemin de fer.

Les demandes de renseignements complémentaires devront être adressées à M. Arnold Kohli, inspecteur cantonal des apprentissages à la Chaux-de-Fonds.

NEUCHÂTEL, le 2 janvier 1897.

Le Chef du Département de l'Industrie et de l'Agriculture,
COMTESSE

Chronique locale

Tramway. — Le tram continue à être bondé, mais il est devenu accessible, en sus de ceux qui l'utilisent par simple plaisir, à ceux qui en ont besoin.

Le public a toutefois besoin encore de quelques indications pour mettre le tram à profit comme il le désire.

1. Les personnes désireuses d'y monter sont priées de se rendre à l'avance à l'un des nombreux arrêts facultatifs indiqués par des plaques. De là, pendant que la voiture s'approche, elles doivent faire signe au conducteur, qui, ainsi prévenu, arrête la voiture. Les personnes qui stationnent à l'arrêt sans faire de signes ne peuvent être considérées que comme des spectateurs.

2. Celles qui désirent descendre à un arrêt facultatif doivent en prévenir le contrôleur, qui fait le nécessaire pour qu'il y ait arrêt au point désiré.

3. Prendre note qu'il est formellement interdit, par les ordonnances fédérales, de monter ou de descendre par la plateforme d'avant pendant la marche des voitures.

4. Prendre note aussi qu'après ces trois premiers jours, où toutes les voitures sont allées à la gare, la marche normale sera la suivante : Pour toutes les arrivées et pour tous les départs de trains, les voitures iront à la gare. Dans les autres courses, elles iront à la Brasserie de la Métropole, mais avec un arrêt facultatif à l'Avenue de la Gare, pour l'obtention duquel on aura, comme pour les autres, recours au contrôleur.

L'affluence de ces trois jours a été de plus de 24,000 voyageurs. Nos félicitations aux promoteurs de l'entreprise.

Récompense. — Nous apprenons avec plaisir que M. Ch. Nuding, de notre ville, vient d'obtenir à l'Exposition internationale de la santé à Londres une médaille d'or avec croix insigne pour ses pains à l'anis. — Nos félicitations.

Bienfaisance. — La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance de M. E. P. L. la somme de fr. 250, à répartir comme suit :

- Fr. 50 au Dispensaire.
- » 50 à l'Hôpital.
- » 50 à la Bonne Œuvre.
- » 25 à la Crèche.
- » 25 aux Soupes scolaires.
- » 50 à l'Assistance communale pour ses cours urgents. (Communiqué).

Association mutuelle de prévoyance DES Ouvriers repasseurs et remonteurs

Etat financier de la Société pendant l'année 1896

| RECETTES | |
|---------------------------------------|--------------|
| Solde en caisse au 15 déc. 1895 | Fr. 309 30 |
| Reliquat de compte | » 7 90 |
| Mise d'entrée de dix sociétaires | » 109 50 |
| Cotisations et amendes perçues | » 5627 10 |
| | Fr. 6053 80 |
| DÉPENSES | |
| 758 jours de maladie à fr. 2.50 | Fr. 1895 — |
| 130 » » » 1.— | » 130 — |
| 6 décès à fr. 80 | » 480 — |
| Bons offices | » 84 — |
| Cotisations à la Réassurance | » 380 50 |
| Remis à la Caisse d'épargne | » 276 75 |
| » Banque Rieckel | » 2050 — |
| Frais divers | » 155 — |
| Provision au caissier sur fr. 5627.10 | » 168 95 |
| Solde en caisse | » 433 60 |
| | Fr. 6053 80 |
| BILAN OU FORTUNE DE LA SOCIÉTÉ | |
| Dépôt à la Caisse d'épargne | Fr. 3000 — |
| Credit Mutuel ouvrier | » 3316 85 |
| Compte courant Banque Rieckel | » 2093 25 |
| 20 actions Abeille et Association | » 2000 — |
| 98 règlements | » 73 50 |
| 60 règlements de la Réassurance | » 6 — |
| 167 cotisations arriérées | » 250 50 |
| Espèces en caisse | » 433 60 |
| Total | Fr. 11173 70 |
| En 1895, la fortune était de | Fr. 8628 59 |
| Elle est en 1896 de | » 11173 70 |
| Bénéfice | Fr. 2545 11 |

La Chaux-de-Fonds, le 15 décembre 1896.

Certifié conforme.
Le Caissier, VICTOR BEURET.

Comité pour l'année 1897 :

- Président : Georges Daum, Demoiselle 37.
- Vice-Président : Abram Kunz, Puits 17.
- Caissier : Emile Jeger, Manège 20.
- Vice-Caissier : Léon Huguenin, 1^{er} Mars 12 A.
- Secrétaire : Ed. Gagnebin, A.-Marie-Piaget 15.
- Vice-Secrétaire : Arnold Méroz, Demoiselle 96.
- Assesseur du Comité : Léon Zibach, Doubs 101.

Assesseurs des malades :

- Louis Vægeli, Fritz Schiffmann.
- Paul Bourquin.

Assesseurs des cotisations :

- Raoul Chatelain, Jean Handschin.
- Henri Péquignot, Paul Tissot.
- Pierre Roth, Luc Dessoulavy.
- Emile Taillard, A^{te} Grosjean-Gnægi.
- Edouard Eymann, J.-Alfred Perrenoud.

- Charles Fath, Arnold Kunz.
- Léon Besançon, Georges Corlet.
- Albert Grossenbach.

Commission de vérification des comptes :

- Charles-Alfred Matthey, Alcide Bolle.
- Jules Beljean, Jules Monnier.
- Philémon Jacot.

Médecins attitrés par la Société :

- MM. PAUL MATHIE, rue Fritz-Courvoisier 8.
- ALBERT GERBER, rue Daniel-Jeanrichard.

Les repasseurs et remonteurs qui désiraient se faire recevoir de la société peuvent s'adresser aux membres du Comité qui leur donneront tous les renseignements désirables.

En cas de maladie, tout sociétaire a droit à une indemnité de 2 fr. 50 par jour pendant 4 mois.

Variétés

Les levriers d'argent

Les trains express, le télégraphe et le téléphone n'ont pas supprimé tous les usages de la vieille diplomatie. Le courrier de cabinet est resté, surtout en Angleterre, l'homme de confiance indispensable; il a même gagné en prestige et en dignité. En temps normal, des courriers partent, chaque semaine, de Saint-James pour les différentes capitales de l'Europe; le service de Constantinople vient d'être porté à trois départs par semaine; il a donc fallu rappeler tous les « levriers d'argent » qui étaient en congé. Ce terme d'argot diplomatique ne vient pas seulement des qualités de dévouement, de fidélité et de promptitude qu'on exige des courriers; il s'explique par l'insigne même de leurs fonctions. Le courrier anglais devrait, quand il est en service, porter au cou une médaille d'argent surmontée d'une couronne royale et armée d'une petite breloque représentant un levrier au galop. Il devrait aussi revêtir un uniforme et être accompagné partout de deux hommes robustes chargés de le protéger et de le surveiller. Ces prescriptions ne sont plus observées. Le courrier voyage maintenant comme tout le monde, sauf qu'il lui est interdit de dormir en route et de quitter un seul instant ses dépêches, enfermées dans un sac de poche scellé et signé par le ministre des affaires étrangères. Ce fonctionnaire errant touche 10.000 francs de traitement fixe et 25 fr. par jour de déplacement; il peut cependant, en cas de nécessité, ne reculer devant aucune dépense, mais en retour on exige de lui les plus rigoureuses justifications. La vie des « levriers » est un véritable esclavage; ils doivent être, à tout instant, prêts à partir; certains d'entre eux traversent 30 et 40 fois l'Europe en une année; un des plus connus, le major Byng Hall, avait eu, dans sa carrière, 65 accidents de chemin de fer et 4 naufrages. Lord Palmerston disait qu'un courrier devait « savoir se taire en cinq langues ». En réalité, les candidats à cet emploi doivent subir des examens difficiles, parler plusieurs langues étrangères, être robustes, instruits, courageux et adroits; il leur faut être à la fois hommes de science, hommes d'action, hommes de cour; c'est pourquoi peut-être il n'y a dans toute la Grande-Bretagne, que neuf « levriers d'argent ».

La Liste officielle

des numéros gagnants de la Loterie de l'Exposition de Genève, est en vente à la Librairie-Papeterie A. COURVOISIER (Bureau de l'IMPARTIAL), la Chaux-de-Fonds. — Prix, 15 c.

Dernier Courrier et Dépêches

Bombay, 2 janvier. — La peste à Bombay commence à frapper les Européens. Au Cercle de Bombay, qui est fréquenté par la meilleure société européenne, deux domestiques anglais sont morts subitement; les autres domestiques se sont sauvés et le cercle est vide. On ne trouve plus assez d'hommes disposés à s'enrôler dans le service des transports des malades, et dernièrement un musulman est resté pendant quatre heures dans la rue, personne n'ayant voulu le porter à l'hôpital.

Agence télégraphique suisse

Porrentruy, 4 janvier. — L'assemblée paroissiale catholique, réunie hier, a approuvé par acclamation le choix fait par l'évêque de Bâle de Mgr Chèvre comme curé-doyen de Porrentruy, en remplacement de Mgr Hornstein.

— A la suite d'une rixe qui s'était produite dans un café de Beurnevésain, deux individus de Pfetterhausen ont assailli à coups de gourdin le nommé François Joray, de Beurnevésain, qui avait voulu s'interposer entre eux, et l'ont frappé avec une telle violence qu'il est resté sur le carreau.

Les deux meurtriers se sont enfuis à Pfetterhausen, où ils ont été arrêtés; leur extradition sera demandée aux autorités allemandes.

Schaffhouse, 4 janvier. — Le comité central de la fête fédérale de gymnastique adresse aux sections de la Société fédérale de gymnastique une circulaire les invitant à prendre

part en grand nombre à la fête qui aura lieu du 24 au 27 juillet. Le comité insiste particulièrement pour que les sections s'annoncent jusqu'au 31 janvier au plus tard, la question des quartiers étant très compliquée à Schaffhouse, à cause de l'absence d'une grande caserne.

Zurich, 4 janvier. — Le Dr Meyer, surnommé le Rachenmeyer, s'est pourvu en cassation contre le jugement du tribunal cantonal.

Coire, 3 janvier. — Le comité central du parti radical du canton de Grison, dans une circulaire adressée aux comités locaux, recommande l'adoption du projet de banque d'Etat.

Bâle, 3 janvier. — Le budget cantonal pour 1897 présente un déficit de fr. 1,740,731.

Paris, 3 janvier. — Voici les résultats officiels et définitifs des élections sénatoriales : Sont élus : 69 républicains, 13 radicaux, 3 radicaux-socialistes et 12 conservateurs.

Les journaux s'accordent à estimer que les élections ne modifieront pas la politique du Sénat. Les socialistes et les radicaux estiment qu'elles affirment à nouveau un mouvement d'opinion en faveur du progrès et des réformes.

Naples, 3 janvier. — Le cardinal San Felice est mort ce matin.

Madrid, 4 janvier. — Suivant des dépêches privées de la Havane, on croit possible que Maximo Gomez et d'autres personnalités se présentent aux autorités.

Londres, 4 janvier. — Le Times reproduit le bruit de la démission de M. de Witte, ministre des finances de Russie, qu'il estime être inopportune.

Paris, 4 janvier. — Dans les élections sénatoriales, le nombre des ballottages est de 24. A Marseille, au 2^{me} tour, M. Leybet, radical, a été élu par 2391 voix. M. Fleysières, maire de Marseille, s'était retiré après le premier tour.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 2 janvier 1897

Recensement de la population en Janvier 1896 :
1896 : 30,271 habitants,
1895 : 29,966 »
Augmentation de 305 habitants.

Naisances

Jacot John Laurent, fils de Léon, agriculteur, et de Marie née Nicolet, Neuchâtelois et Bernois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

21460. Montandon Charles-Henri, époux de Caroline née Jacot, Neuchâtelois, né le 26 janvier 1828.

21461. Giuliano Jean Marcel-Gaston, fils de Michel Boniface Ferdinand et de Anna Marie née Dubois, Italien, né le 21 septembre 1896.

21462. Sandoz Amélie-Madelaine, fille de Charles Edouard et de Cécile-Emma née Augsburg, Neuchâteloise, née le 27 décembre 1896.

21463. Baume née Hennet Marie-Adèle, épouse de Louis Arnold, Bernoise, née le 1^{er} novembre 1865.

21464. Spätig Marcelle, fille de Henri Albert et de Marie Lucie née Droz, Bernoise, née le 7 octobre 1896.

Brasserie du Square

Les artistes en passage à la Chaux-de-Fonds donnent demain mardi, à la Brasserie du Square, une soirée au profit de leur camarade, M. Bonanomy, pianiste, qui s'est brisé un poignet en glissant sur la neige la veille de Noël. Le programme en sera rempli par 15 artistes. L'entrée est fixée à 50 centimes. Nul doute que la variété des productions et le caractère de la soirée n'attirent un nombreux public.

E. MATHIEU-PLESSY

11, rue de Cluny — PARIS



ENCRE

adoptées par toutes les grandes Administrations de France et de l'Étranger.

ENCRE

MATHIEU-PLESSY

Chez tous les Papetiers.
A la Chaux-de-Fonds :
Librairie - Papeterie A. COURVOISIER, place Neuve.
Envoi contre remboursement.

L'IMPARTIAL

est en vente chaque soir, dès 7 heures, au Magasin de Tabacs et Cigares, Rue Léopold Robert 72. — 5 c le numéro.
Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE

(Société Anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 4 Janvier 1897

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, en espèces, nous 1/2 % de commission, de papier bancaire sur:

| | Esc. | Cours |
|------------------------------------|-------|------------|
| France | | |
| Chèque Paris | 2 | 100.46 1/4 |
| Court et petits effets longs | 2 | 100.46 1/4 |
| 3 mois) acc. françaises | 2 | 100.46 1/4 |
| 3 mois) min. fr. 3000. | 2 | 100.46 1/4 |
| Chèque min. L. 100 | | 25.34 |
| London | | |
| Court et petits effets longs | 4 | 25.32 1/2 |
| 3 mois) acc. anglaises | 4 | 25.35 |
| 3 mois) min. L. 100 | 4 | 25.36 |
| Chèque Berlin, Francfort | | 124.12 1/2 |
| Court et petits effets longs | 5 | 124.12 1/2 |
| 3 mois) acc. allemandes | 5 | 124.27 1/2 |
| 3 mois) min. M. 3000. | 5 | 124.37 1/2 |
| Chèque Gènes, Milan, Turin | | 95.70 |
| Court et petits effets longs | 5 | 95.70 |
| 3 mois) A. chiffres | 5 | 95.80 |
| 3 mois) A. chiffres | 6 | 95.85 |
| Chèque Bruxelles, Anvers | | 100.35 |
| 3 à 3 mois, traites acc., 4 ch. | 3 | 100.35 |
| Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch. | 3 1/2 | 100.35 |
| Amsterd. | | |
| Chèque et court | 3 1/2 | 209.20 |
| 3 à 3 mois, traites acc., 4 ch. | 3 1/2 | 209.20 |
| Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch. | 4 | 209.21 |
| Rotterd. | | |
| Chèque et court | 4 | 241.05 |
| 3 à 3 mois, traites acc., 4 ch. | 4 | 241.05 |
| Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch. | 4 | 241.05 |
| Flam. | | |
| Petits effets longs | 4 | 241.05 |
| 3 à 3 mois, A. chiffres | 4 | 241.05 |
| 3 à 3 mois, A. chiffres | 4 1/2 | 241.05 |
| Paix | | |
| Billets de banque français | | 100.45 |
| allemands | | 124.12 1/2 |
| russe | | 2.67 |
| autrichiens | | 210.00 |
| anglais | | 25.33 |
| italiens | | 95.60 |
| Requêtes d'or | | 100.42 1/2 |
| Requêtes d'argent | | 25.29 |
| Plèces de 20 marks | | 24.32 1/2 |

Avis aux doreurs

A vendre, pour cause de départ, une machine électrique (dynamo) fonctionnant avec moteur à eau, plus 3 accumulateurs « Marly ». Vu la grande économie de temps, l'outillage conviendrait à un doreur. — Pour les appareils, s'adresser à M. Georges Courvoisier, rue du Marché 1. 18965-9*

A vendre

pour cause de départ, en bloc ou séparément, tout l'outillage d'un petit mécanicien-amateur, consistant en un tour avec chariot, sa transmission et accessoires, un établi portatif, plus une quantité d'autres outils dont on supprimera le détail. 18183-22* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

JOLI CADEAU

A vendre d'occasion une PETITE MACHINE à VAPEUR complètement neuve. Prix exceptionnel. Photographies de la machine à disposition. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 18486-18*

Villa Schlössli

Boulevard de la Fontaine 27
A LOUER
joli appartement de 5 grandes pièces, eau et gaz installés, lessiverie, chambre de repassage, grande cour, jardin et dépendances. S'adresser à M. Fluckiger, rue de la Serre 98 bis. 18701-1

A louer

de suite:
Progrès 3. 2^e étage, 2 pièces. — 40 fr.
Progrès 3. Pignon, 2 pièces. — 31 fr. 25.
Progrès 3. 1^{er} étage, 4 pièces. — 54 fr. 15.
Nord 153. Pignon, 2 pièces. — 31 fr. 25.
Nord 155. Pignon, 2 pièces. — 31 fr. 25.
Pour St-Georges:
Nord 155. Rez-de-chaussée, 3 pièces. — 41 fr. 55.
Temple-Allemand 103. 2^e étage, 2 pièces. — 35 fr.
Boulevard de la Fontaine 22. Pignon de 2 pièces. — 31 fr. 25.
S'adresser à M. F. Fluckiger, rue de la Serre 98 bis. 18700-1

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Edmond Robert
Rue D. Jean-Richard 20.
Toujours bien assortie en viande de bœuf 1^{re} qualité, Veau, Mouton, Porc frais, salé et fumé, Saucisses à la viande et au foie, Jambon roulé, Saucissons de Lyon, Saucisses de Francfort, Choucroute. Les mardis et samedis de chaque semaine, BOUDIN, mode lyonnaise. 14774-25*
Se recommande, Edmond Robert.

Fabricant de Chaussures

BEL-AIR 9
M. PAUL ZANONI, cordonnier, spécialité de Raccourcissements de Caoutchoucs avec cuir d'Amérique. 17686-1

Maison à vendre

A vendre, dans une des plus belles situations de la Chaux-de-Fonds, une jolie maison de construction moderne avec grand jardin et sol pour bâtir. S'adresser à l'Etude du notaire A. Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9. 18765-4

VISITEZ les étalages intérieurs de la Consommation Centrale

6, Place Neuve 6, Rue du Stand

Grand choix de Jouet d'enfants, depuis 5 cent. la pièce. — Articles de Noël et Nouvel-An, en boîtes carton surprises, etc., fantaisie et utiles. — Magnifiques Déjeuners-Thés en porcelaine, très avantageux. 18884-1

Epicierie, Poterie, Verrerie, etc.

Se recommande, A. MOREL.

Epicierie Pellegrini

— Gros — 99, rue de la Demoiselle 99 — Détail —

SALAMIS de Milan

Vin fin et ordinaire
Liquens assorties. — (Conserves alimentaires. 18837-94

Gr^d assortiment de Biscuits et Chocolat Suchard
TÉLÉPHONE On porte à domicile. TÉLÉPHONE

COMBUSTIBLES

Gros de première qualité. Détail

| | | | | |
|-----------------------|-----------------------|----------|------|------|
| ANTHRACITE BELGE | 1 ^{re} qual. | Kg. 50 | 100 | 200 |
| | | fr. 2.80 | 5.30 | 10.- |
| BRIQUETTES DE LIGNITE | 1 ^{re} » | » 2.40 | 4.50 | 8.80 |

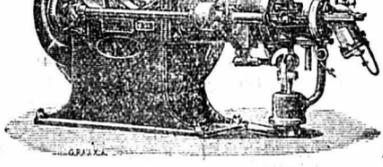
Par plus grande quantité, je fais encore de plus bas prix. — Franco à domicile. 19096

F. Meyer

— 5, Rue de l'Industrie 5 —

F. MARTINI & Cie, Frauenfeld

Mécaniciens-constructeurs (M-11827-2) 15719-9



MOTEURS A GAZ

Néoline, Benzine, Pétrole
Médaille d'or Exposition nationale à Genève 1896
Construction excellente

Peu de nettoyage! Pas de danger! Peu d'usure! Grande simplicité! Marche très régulière!
Représentant de la Suisse romande:
Agence indust.: Th. Wahlen, Payerne.

Consommation centrale

6, Place Neuve 6, Rue du Stand

Excellent vin de table, depuis 30 cent. le litre.
Sardines, Thon, Conserves, Choucroute, Saucisses, Fromage, etc. Tabacs et Cigares, Biscuits, Bonbons, etc. Cordages, Brosserie, Sparterie.
Porcelaine, Poterie, Faïence, Verrerie, etc., etc.

Marchandises de 1^{er} choix.

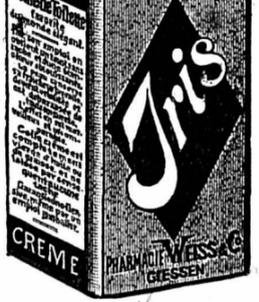
Carnets d'Escompte

On livre à domicile. 17807-4

Succès immense

obtenu par la

Crème-Iris et le Savon-Iris



Par son emploi, on se préserve des gerçures, crevasses, dartres, sécheresse de la peau, du visage, des mains, des lèvres, etc., efficace contre les ardeurs du soleil; quelques jours de son emploi font infailliblement disparaître les taches de rousseur, ainsi que les rides du visage. Un soulagement contre les démangeaisons, piqûres d'insectes, engelures, cicatrices et spécialement recommandé pour éviter les inflammations provoquées par la marche; l'effet en est merveilleux et incomparable.
La Crème-Iris devrait toujours se trouver dans chaque famille. Crème-Iris employée de compagnie avec le Savon-Iris et la Poudre Iris sont le nec plus ultra pour une toilette complète. Prix par pot ou tube (de voyage), de Crème ou par boîte (de trois pièces), de Savon ou par boîte de Poudre-Iris, fr. 2. — En vente dans les pharmacies, chez MM. les coiffeurs et parfumeurs. — A La Chaux-de-Fonds: chez M. L. Gigy, rue Léopold Robert, et M. E. Piroué, coiffeur, au « Figaro », rue de la Demoiselle 92.
Vente en gros et dépôt général pour la Suisse: L. WIRZ, Bâle 143. 4301-3

Der beredte Franzose.

Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hilfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — Praktisches Hilfsbuch für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen.
Preis: Fr. 1.20.
PAPETERIE A. COURVOISIER, 1, Rue du Marché 1.

Avis au public

de la Chaux-de-Fonds et des environs. — M. PAUL ZANONI, fabricant de chaus sures, rue de Bel-Air 9. Spécialité de raccourcissements de Caoutchoucs avec cuir d'Amérique. 12-6

Magasins de L'ANCRE

LA CHAUX-DE-FONDS



Parapluies satin, depuis 2 fr. 50.
Parapluies GLORIA, Impériale, taffetas, Parapluies-Aiguille, etc.

Tous nos parapluies sont montés en tissus fins et solides sur cannes élégantes, et peuvent être achetés en toute confiance aux 12706-2

MAGASINS de L'ANCRE

HORLOGERIE. Un visiteur-acheteur demande à entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait boîtes et mouvements pour tous genres de montres. Bonnes références. 19141
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Patins

en 6637-106
grand choix.

TRAINEAUX

pour ENFANTS

Boîtes à Outils et à découpage

AU Magasin de Fers

Guil. Nusslé

Rue Léop.-Robert, 3

Deux beaux Logements

de 2 et 4 pièces, eau, cour et jardin, à remettre de suite ou pour le 23 avril 1897, situés rue du Nord 9. Prix modiques.

Etude RUEGGER, Léopold-Robert 6 19024

A LOUER

de suite PIGNON de deux pièces, cuisine et dépendances. Conditions très avantageuses pour personnes tranquilles. — S'adresser rue du Parc 65, au rez-de-chaussée. 18457

De tous les systèmes de réchauds connus jusqu'à ce jour, le Réchaud express

est reconnu le meilleur, aussi bien au point de vue pratique qu'au point de vue économique. n 3723-c
Aucun nouveau système, « L'Econome » même, n'ont réussi à le surpasser, comme l'annonce certains articles réclames, qui n'est plus en vogue depuis longtemps, à cause du danger, seulement à l'égalité.
Son incontestable supériorité a été reconnue à l'Exposition nationale suisse, à Genève, où tous les systèmes ont été essayés.
Plus de 10,500 fondues ont été servies sur cet excellent et utile ustensile qui ne devrait manquer dans aucun ménage.
S'adresser à M. JAMES LEUBA, rue de la Demoiselle 55 et chez M. Ch. Kohler, rue Fritz-Courvoisier 58, mon représentant. 19041-2

ANTONINE en boules, marque déposée, détruit rapidement les rats, souris et mulots et est complètement inoffensive pour les personnes et les animaux domestiques. — Dépôt chez M. E. Perrochet fils, rue du Premier-Mars 4. 16363-2

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.

E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 3. 18789-50

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr VERREY, rue Léopold Robert 47, à la CHAUX-DE-FONDS tous les MERCREDI de 3 à 9 heures après midi. 8690-43
CLINIQUE pour traitements et opérations, Route d'Ouchy, LAUSANNE.

Commerce de thés, Ch. Dumur

GENÈVE
Dépositaires pour Chaux-de-Fonds:
Mlle Chollet, rue Léopold-Robert.
Mme Vve L'Eplattenier, rue du Parc 66.
Mme Pilonnet, rue de la Serre 6.
Mmes Dreyfus: rue de la Serre 8.
Qualités supérieures depuis 3, 4, 5, 6, 7 et 8 fr. le demi-kilo, en paquets de 125, 250 et 500 grammes. 14766-4

Bibliothèque circulante C. Luthy

Place Neuve 2 (vis-à-vis des Six-Pompes).
Livres français et allemands.
On envoie au dehors. Tarif postal spécial. Emballage pratique.
Envoi franco du Catalogue en communication. 563-2

Papier goudronné

pour emballage d'articles à préserver contre l'humidité.

Papeterie A. Courvoisier

PLACE DU MARCHÉ
Vient de paraître à la

Librairie-Papeterie A. Courvoisier

LA CHAUX-DE-FONDS
Cabotzet à l'Exposition, par Gorgibus. — 2 fr.
Maitre Brosse, par A. Maridor. — 2 fr.
Jeunes et Vieux, par A. Ribaux. — 3 fr. 50.
Marthe et Marie (une histoire pour les jeunes filles), par Ed. Barde. — 2 fr.
Les avis de la bonne mère-grand, par Joseph Autier. — 2 fr.
Au pays de la Bible, brochure illustrée. — 40 c.
G. Courbet, sa vie et ses œuvres, par A. Estignard. Illustré de 22 phototypies. — 12 fr. 50.
La Fille d'Odette, par l'Hirondelle. — 3 fr. 50.
Poésies intimes, par Mme M. Melley. — 4 fr.
Scènes de la vie champêtre, par Pierre Scioliérat. — 3 fr. 50.
Petite tête chaude, récit pour les jeunes filles, par Edwige Prohl. — 2 fr.
Récits jurassiens. — 3 fr.
Papa Félix. Trois grenadiers de l'an VIII, par Art. Roë. — 3 fr. 50.
Le vice, par Fernand Calmette. — 3 fr. 50.
Le Frère, par Camille Pert. Préface de F. Sarcey. — 3 fr. 50.
Le Coupable, par François Coppée. — 3 fr. 50.
Mon bon Oncle, par Paul Gavault. — 3 fr. 50.
Les élégances du Second Empire, par Henri Bouchot. Illustré de 48 photographies. — 3 fr. 50.
Le drame de Rosmeur, par Pierre Maël. — 3 fr. 50.
Une année de bonheur, par Paul Saunier. — 2 fr. 50.
Traité pratique du sol et des engrais. — 1 fr. 75.
Cosmopolis. Revue internationale. Tome IV. — 3 fr. 25.
Exercices pratiques sur les gallicismes et expressions usuelles de la langue française, par S. Suès. — Relié, 3 fr., broché, 2 fr.
Le trésor de Berné en 1905. — 20 ct.
Le programme chrétien, par Henry Drumond. — 1 fr.
Histoire du peuple d'Israël, par Ed. Montet. — 60 c.
Guide-Itinéraire Autour du Mont-Blanc, avec illustrations. — 1 fr. 50.
A un mois de la tombe, dernières pages du Journal d'un officier. — 20 c.
Petites Gens, par T. Combe. — 3 fr.
Des vers, par M. Nossek. — 1 fr. 50.
Les prisonniers politiques en Russie, par Alf. Testuz. — 3 fr. 50.
Fleurs des Alpes, par le Dr C. Schröter. — 6 fr.
Nouvelles fantaisistes, par Albert de Luserna. — 3 fr. 50.
Europe, par W. Rosier. — 3 fr. 75.
Les souffrances de l'Arménie, par G. Godel. — 50 c.
Hypnotisme, télépathie et spiritisme, par le Docteur Bonjour. — 60 c.
L'abeille et la ruche, par L.-L. Langstroth et Dadant. — Relié, 7 fr. 50.
Pasteurs et prédicateurs à l'Eglise genevoise, par A. Guillet. — 2 fr. 50.
Jura-Simplon-Railways. — 50 ct.
Recueil de monographies pédagogiques. — 7 fr. 50.
Moscou en flammes, scène de l'année terrible. — 3 fr. 50.
Le petit Allemand, premières leçons d'allemand, par A. Reitzel. — 60 ct.
Géométrie élémentaire, par A. Gilléron. — 1 fr. 50.
L'été de la Saint-Martin, par John Peter. — 3 fr.
Neiges d'Antan, par J. Bourgeois. — 2 fr. 50.
Le Médium D. D. Home, sa vie et son caractère, d'après des documents authentiques, par Louis Gardy. — 1 fr.
Les souffrances de l'Arménie, par G. Godel.
Etudes de perspective, élémentaires et graduées, pour le dessin de paysage d'après nature, par C. Pradez. — 5 fr.
Léonard ou le Presbytère de St-Andoche, nouvelle pour les enfants, par Mme V. Segond.

Envoi au dehors contre remboursement ou mandat postal.

S'il avait pu voir surtout, au moment où le tramway à vapeur les descendait, M. de Blignac et lui, à la station de Port-Marly, un homme petit, voûté, les traits dissimulés par un large chapeau de paille, arrêtant Jules Bobo et lui glissant un billet dans la main, après avoir donné à celui-ci des explications minutieuses et détaillées, tandis qu'en même temps, lui, Yves-Marie, était spécialement désigné audit Jules, il se serait convaincu que ses défiances étaient justifiées et que le matelot d'eau douce, qui prétendait avoir recours à ses lumières et à son expérience nautique, n'était qu'un vulgaire bandit.

Effectivement le petit homme, qu'une grande blouse et un chapeau énorme métamorphosaient à tous les yeux, s'était approché de Jules Bobo, tandis que celui-ci flânait à l'arrivée du train, cherchant, d'un air inoccupé, une commission à remplir, un mauvais coup à accomplir, quelques sous à gagner.

Les coquins forment sur cette terre une affreuse archiconfrérie. A quelque classe de la société qu'ils appartiennent, lorsqu'ils ont besoin les uns des autres, ils se reconnaissent au premier coup d'œil.

— A vos ordres, *bourgeois*, s'était écrié Jules Bobo, accourant avec empressement au signal impératif que lui avait adressé le petit homme. Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

Celui-ci avait entraîné l'aimable Jules derrière le petit pavillon qui sert de gare aux voyageurs du tramway.

— Pas de bruit, le temps presse, il faut se comprendre à demi-mot, avait prononcé le *bourgeois*, sans soulever son vaste chapeau de paille. Vous ne devez pas être fortuné, mon garçon ?

— Comme vous dites. Pas de braise ! Les toiles se touchent ! et une soif !... Vrai ! faut pas en parler !

— Deux louis et demi et du plaisir. Voilà ce que vous pouvez gagner en un clin d'œil.

— Parfait ! parfait ! Et qu'est-ce qu'il faut faire pour ça, mon gentilhomme ? Tout ce que vous voudrez, et ce sera proprement arrangé, ou sans cela Jules Bobo n'est pas un malin.

— Rien de difficile, ni de fatigant, je vous le répète. Vous voyez ce matelot qui porte une valise ?

— Ce vieux mal peigné ?

— Lui-même. Il s'agit de vous occuper de lui, de le griser si c'est possible, ce dont je doute, mais surtout de l'éloigner de Port-Marly et de Louvenciennes tout le jour et toute la soirée... Il lui arriverait malheur, sans que vous y soyez pour rien, bien entendu, que nous n'y verrions aucun inconvénient.

— C'est un gêneur, quoi ! un empêchement de danser en rond !

— C'est tout ce que vous voudrez. Si la besogne est adroitement faite, le double ce soir derrière la petite gare, au moment du dernier train.

— Compris et salut. Pas besoin de continuer la conversation. Salut, bourgeois, préparez vos cent balles pour ce soir.

On voit comment Jules Bobo s'y était pris pour entrer en relation avec Brien, et comment il était parvenu en peu de temps à réduire à néant les premières méfiances du vieux matelot.

Maintenant, ils remontaient le cours de la Seine, tranquillement, comme une paire d'amis. Yves-Marie

reconnaissait même que pour un canotier d'eau douce, Jules Bobo avait un joli coup d'aviron.

Et quand on eut dépassé le pont de Bezons et celui d'Argenteuil, le vieux gabier hissa la voile, étarqua le petit foc et la trinquette, alluma Juliette comme il convient et se mit à courir des bords dans tous les sens, longeant la terre, soufflant le vent des autres bateaux, avec la légèreté de main, la précision de coup d'œil du plus expert des manouvriers.

— Ce n'est pas un mauvais bateau, fit-il au bout d'une demi-heure, après avoir manié le driver et exigé de lui tout ce qu'il était capable de rendre, mais ce n'est pas un bateau de course, et m'est avis qu'avec celui-là vous vous ferez joliment souffler le poil, bien que je n'y connaisse rien à vos histoires. Seulement une fois, au Havre, j'ai vu venir courir les sloops de la Seine, et c'étaient des morceaux de bois autrement ficelés que ça. Même que ce jour-là il y avait pas mal d'Anglais et nous nous sommes administré une rude danse.

— Vous ne les aimez donc point, les Anglais ?

— Faut être jeune, fit Brien en haussant les épaules, pour demander ça à un matelot breton. Mais je reviens à votre joujou ; j'avais deviné juste : trop de mâture et la trinquette trop large. Et maintenant, virons de bord et rallions votre port d'eau douce, car nous n'y serons que tout juste pour l'heure du dîner.

Yves-Marie Brien, un matelot consommé, ne se trompait point sur le compte du driver, qui n'était nullement un bateau de course, mais que Jules Bobo avait loué dix francs quatre heures auparavant chez un loueur de bateaux de Port-Marly. Jules faisait des frais, comme on le voit, et mettait au jeu pour essayer de gagner l'argent promis.

Au pont de Chatou, Brien voulut prendre par le bras mort de la Seine, mais Jules l'en empêcha, lui expliquant qu'ils arriveraient à un barrage, ou au déversoir de la machine de Marly.

Et ils descendirent promptement, grâce au courant du bras vif, Yves-Marie tenant la barre, Jules Bobo entassant histoires sur histoires et servant au vieux matelot toutes les plaisanteries qui roulaient depuis de longues années dans tous les bas-fonds des estaminets borgnes.

Jules amusait le tapis.

Il avait bien trouvé le moyen d'occuper Brien pendant le long du jour. Restait la soirée, et pour immobiliser le gêneur durant ce laps de temps, Jules Bobo se creusait vainement la cervelle, l'imagination lui faisait comp'étément défaut.

Cependant il crut avoir découvert son moyen, lorsqu'il fallut entrer dans le bras vif au lieu du bras mort.

— Vous ne connaissez pas la machine de Marly ? demanda-t-il au vieux matelot.

— Ni Marly, ni machine ; c'est la première fois que je viens dans le pays, et je crois que ce sera la dernière. Je ne pourrais pas me faire à naviguer sur l'eau douce : ce n'est pas ma partie.

— Faut pas croire que ça soit si commode que ça, répliqua Bobo avec un sourire capable. Il y a plus d'un de nos vieux loups de mer qui y laisserait sa peau.

— Ça, c'est des histoires de brigands ! fit Brien en se trémoussant sur son banc. Faudrait pourtant pas me prendre pour un double-six et essayer de me faire poser tout le temps.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5⁵⁰; trois mois, fr. 3.

La Princesse Maya-Niama

PAR

GEORGES PRADEL

— Je ne voudrais point commettre d'indiscrétion, Raoul, reprit Mme d'Alreimpe, revenant à la charge, et ne voyez dans ma question, mon cher enfant, que l'intérêt affectueux que je vous porte; mais votre oncle vous a-t-il dit les motifs de ce revirement, de ce que je me permets d'appeler une lubie surprenante? J'ai beau me creuser la tête, je ne puis parvenir à me l'expliquer.

— Parfaitement, madame. Avant d'être mon oncle, lord Richemond est Anglais, et il n'a pu admettre que ses titres et ses biens pussent être transmis à un Français, ce Français fût-il son neveu. Il s'en fait un cas de conscience, et je le comprends, je vous le répète. Il m'a fait une proposition qui partait de son cœur. Mais elle était absolument inacceptable. Lord Arthur m'a proposé de m'adopter si je consentais à changer de nationalité. Ai-je besoin de vous dire que cette idée n'a même pas traversé mon esprit? Quand on est né en France, on ne renie ni sa patrie, ni sa foi.

— C'est très beau! s'écria impétueusement Henri. C'est royalement beau ce que vous avez fait là! Et franchement, je me sens remué jusqu'au fond du cœur.

— Il n'y a pourtant pas de quoi, répliqua en souriant Raoul, et tout le monde en ferait autant à ma place.

— Oh! tout le monde... protesta Mme d'Alreimpe.

— Bien des gens tout au moins, et je vous en supplie, c'est assez s'occuper d'une action aussi simple.

— Et toi, Niama, demanda Nathalie, tu ne dis rien?

— Pourquoi dire à M. de Blignac qu'il a bien agi? répliqua la jeune fille d'une voix qui résonna comme un timbre de cristal. Il sait qu'il a fait son devoir.

Et elle retomba dans son mutisme.

L'une des plus grandes joies d'une femme est certainement celle qui consiste à voir éclater chez l'être de son choix, chez l'élu de son cœur, une éclatante supériorité morale.

Maya-Niama buvait à pleines lèvres à cette coupe de bonheur.

— Eh bien! fit Mme d'Alreimpe en résumant d'un mot la situation au point de vue pratique, voilà sir Joë

Egerton l'un des meilleurs partis de France et d'Angleterre.

— Oh! maman! s'écria Nathalie avec indignation, comment une pareille phrase peut-elle être prononcée par vous?

— Ma chère enfant, je serais désolée de voir ma fille épouser M. Egerton, ou tout autre dans sa situation. Mais bien des mères ne pensent pas comme moi, et bien des jeunes filles ne partageront point mon opinion.

— Pour ma part, fit Henri, je ne crois point que les millions de lord Richemond fassent de lui un homme heureux. Sa difformité le rend odieux à lui-même, et il en voudra toujours à la terre entière et aux humains qui l'habitent de n'être ni droit ni bien fait.

— J'ai peur que vous n'ayez raison, répliqua à son tour M. de Blignac; mais nous nous trompons peut-être sur son compte, il faut l'espérer.

— Et où est-il, ce fortuné jeune homme? demanda Mme d'Alreimpe.

— En Angleterre, depuis deux jours, où il est allé rejoindre lord Arthur, sur les instances de celui-ci. Mademoiselle Hautrope et sa mère se rendront également sous peu à Londres.

A travers la table, Henri adressa un regard à sa sœur en ayant l'air de lui dire:

— Tu vois que tes soupçons sont faux et que l'individu que tu t'es obstiné à reconnaître dans les bois n'était point Joë Egerton.

Le repas se termina sans autre incident digne d'être rapporté.

En se levant de table, madame d'Alreimpe rappela à M. de Blignac sa promesse.

Le jeune homme, accompagné cette fois de son fidèle Brien, reviendrait aux Charmes dès le lendemain de bonne heure.

La nuit était tombée, une nuit de printemps calme et fraîche sans être froide. Pas de lune, cependant, pas d'étoiles; une brume légère interceptait le bleu du ciel promettant un chaud soleil pour le lendemain.

Il fut décidé aussitôt que M. de Blignac allait retourner à Port-Marly. Déjà Henri avait donné l'ordre à Yambo de faire atteler une voiture, lorsque Raoul insista pour faire le trajet à pied.

En voiture, on était obligé à un long détour par Marly même, afin d'éviter les pentes trop abruptes; tandis qu'à pied, il arrivait en descendant les raidillons jusqu'à la berge de la rivière où certainement Yves-Marie Brien l'attendait.

Toute la famille était réunie sur la pelouse, pendant cette discussion toute amicale.

On dut céder à l'insistance de M. de Blignac; il fut entendu qu'il se rendrait à pied à Port Marly, traversant les bois de Louvenciennes, et que Nathalie, Henri et Maya-Niama iraient le conduire jusqu'au bout du parc.

Yambo reçut donc l'ordre de ne point faire atteler.

A cet instant Niama dressa l'oreille.

— Yambo! dit-elle avec un accent de profonde surprise, mon bon Yambo, as-tu entendu? On dirait que cet oiseau qui chante est un bouboul!

Le bouboul est le rossignol hindou, son chant est mélodieux et doux et a un charme inexprimable. Le bouboul ne saurait vivre que dans l'Inde. Il meurt sitôt que l'on essaie de le transporter.

— Ce n'est pas un bouboul, mademoiselle, répliqua Yambo d'une voix calme, c'est un oiseau de ce pays.

L'oiseau s'était tu.

Ce fut en vain que la jeune fille prêta de nouveau l'oreille pour entendre ce gazouillement, qui lui rappelait son bien-aimé pays.

Et elle n'y songea plus.

Son cœur n'était-il pas absorbé par une foule de pensées tumultueuses?

N'était-elle pas heureuse, bien heureuse, petite Maya-Niama?

N'allait-elle pas avoir tout auprès d'elle, vivant de sa vie, Raoul de Blignac qu'elle aimait de toutes les forces de son âme?

Ses inquiétudes, ses angoisses, l'amour les emportait sous son aile.

— Donc, c'est entendu, fit Henri, lorsque l'on fut arrivé au bout du parc en raccourcissant encore le trajet de Raoul. Vous n'avez pas à vous tromper. Vous suivez l'avenue tout droit. Dans dix minutes, deux sentiers à travers bois se trouveront en face de vous. Vous prenez celui de droite, vous ne pouvez pas vous tromper. Celui de gauche vous conduirait à des rochers au milieu desquels vous pourriez vous rompre le cou. Celui de droite vous mènera dans un quart d'heure à Port-Marly.

X

Mais revenons à Yves-Marie Brien, que nous avons abandonné seul et tout désappointé sur la berge de la Seine.

Il s'étira longuement les bras, regarda le ciel, l'eau, une girouette qui pivotait au haut d'un kiosque, et finalement s'assit sur l'herbe, crachant dans l'eau calme et y faisant des ronds comme le plus banal des curieux.

— Ce n'est pas drôle, un port d'eau douce! gronda-t-il. Tout le monde a l'air de s'ennuyer ici. Allons, nous devons nous armer de patience. Faut avoir recours à Juliette.

Juliette était une négresse du plus bel ébène, dont les yeux noirs et rouges brillaient comme des points de jais et de corail.

Ajoutons que la susdite moricaude était en écume de mer, et que Brien y tenait comme à ses prunelles, vu que Juliette lui avait été donnée, il y avait tantôt dix ans de cela, par son capitaine, et depuis lors il la *culottait* avec amour et la soignait avec les précautions et les attentions d'un bon père pour sa fille.

Aussi ne put-il s'empêcher d'être flatté lorsqu'une voix se fit entendre derrière lui, disant dans un simple aparté, et comme une exclamation admirative échappée malgré elle :

— Crédié! la belle pipe! Je parie que les empereurs et les rois n'en ont pas une pareille!

Yves Marie Brien aimait peu, d'ordinaire, les nouvelles connaissances.

Jetant un regard par dessus son épaule, il toisa dédaigneusement le nouveau venu.

Le bipède, — il le désignait ainsi *in petto*, — tel qu'il se présentait, lui inspirait cependant à première vue une certaine curiosité.

Il avait une manière de costume, d'allure de matelot. Un chapeau de paille, un cazot à raies blanches et bleues, un méchant pantalon de toile, retenu aux hanches par une ceinture rouge, et sous le bras une vareuse qui ressemblait presque à celles que portent d'ordinaire les marins de l'Etat. Sur les boutons étaient gravées des ancre.

— Ça doit être un des matelots du port, murmura Yves-Marie, et, pour lui souhaiter la bienvenue, il lui envoya par le nez deux ou trois énormes bouffées de Juliette.

— Oh! le bon tabac! s'exclama aussitôt l'inconnu, quel parfum! Ça sent bien meilleur que le caporal! S'il n'y a pas d'indiscrétion, peut-on vous demander, mon officier?...

— Pas officier, matelot de première classe.

— Ah! pardon. Je croyais, en voyant ce bout de ruban...

Brien était décoré de la médaille militaire.

— Matelot de première classe, on vous dit, pas autre chose... Qu'est-ce qu'il y a pour votre service?

Tout cela était prononcé d'une voix rogue, avec l'air d'un dogue qui tient un os.

Mais le matelot d'eau douce ne se démonta point, et il reprit en adoucissant encore son ton servile :

— Mon Dieu! monsieur le matelot, je vous demande pardon de mon indiscrétion. Je m'étais approché sur la berge, et j'ai été frappé par votre pipe, qui est un bi,ou, mieux que de l'or. Et alors j'ai senti votre tabac qui m'a semblé, comme parfum, extraordinaire. Alors, vous comprenez, quand on rencontre dans la vie des personnes d'expérience, des marins, des vrais marins qui naviguent sur la grande mer et qui ne sont pas condamnés comme moi à l'eau douce, on éprouve le besoin de s'instruire.

Cette période, qui proclamait humblement la supériorité de la marine, eut le don d'adoucir les angles d'Yves-Marie.

Aussi se décida-t-il à fournir l'explication demandée et à instruire son interlocuteur.

— Ça, fit-il en désignant le tabac qui bourrait Juliette, c'est du pur macuba, premier choix. Malheureusement, la provision s'épuise, et si nous n'allons pas en chercher sur place, mon officier et moi, je serai obligé de me frictionner la ceinture, car vos tabacs de régie c'est du vrai foïn.

— Merci bien, et pardon excuse, sans trop d'indiscrétion, ne pourrait-on pas demander une simple cigarette de cette rareté? Vous savez, entre fumeurs, ça se fait.

Sans répondre, Yves-Marie sortit sa blague, faite d'une patte d'albatros, et la tendit au fumeur curieux.

Celui-ci était un homme d'une trentaine d'années, grand, élancé, un dos un peu voûté, à la voix éraillée par les libations fréquentes, offrant en outre cet accent traînard des faubourgs de la banlieue de Paris. Des accroche-cœurs, nommés en argot « rouflaquettes », se tortillaient

prétentieusement autour de ses tempes ; ses yeux clignotaient constamment, dissimulant un regard faux, et sa bouche sans barbe se contournait en parlant pour dissimuler deux dents cassées probablement dans une rixe.

— C'est du nectar, fit l'individu, en avalant la fumée et en la faisant sortir à la fois par le nez et par la bouche. C'est un vrai nectar, aussi vrai que je m'appelle Jules Bobo.

— Un joli nom, répliqua Brien avec sang-froid.

Et sans ajouter un mot il s'entoura des spirales parfumées de Juliette comme d'un épais nuage.

Mais Jules Bobo paraissait déterminé à cultiver bon gré mal gré la connaissance d'Yves-Marie.

— Une politesse en vaut une autre, fit-il en se dandinant. Vous allez accepter une tournée ; là, sur le pouce, chez le père Saumaise, du dur ou du doux, de l'absinthe ou du vermouth, au choix.

Brien secoua négativement la tête.

— Je ne bois jamais le matin, répondit-il.

— Tiens ! comme c'est curieux. Et peut-on savoir la raison ?

— Parce qu'on ne sait jamais ce qui va venir, que le soir on peut être exposé à fortement s'arroser, et qu'alors, si on a un fond du matin, on se soûle. Or, moi, je ne me soûle jamais !

— Pardon excuse.

— Y a pas d'offense.

Et Yves-Marie retomba dans son mutisme.

— Vous allez bien déjeuner quelque part ?

— Ça, pour sûr, répliqua le Breton, bien que l'odeur de l'eau douce ça me tourne un peu le cœur et que ça ne me creuse guère l'appétit.

— Eh bien, alors, vous permettrez bien à un matelot d'eau douce d'offrir à béquiller un brin un matelot pour de vrai ? Oh ! pas grand'chose, une friture, une côtelette et une pointe de brie. Il y a chez Saumaise un picton...

— Je ne vous connais pas, répliqua Brien d'un ton sec, et je ne me fais payer à manger et à boire que par des gens que je connais.

— Oh ! répliqua Jules Bobo avec bonhomie, je n'ai point l'intention de blesser votre amour-propre. Je vous demande la permission de m'asseoir à la même table que vous, parce qu'on est trop heureux de rencontrer des maîtres dans la partie. Vous payerez votre écot si ça vous convient

— Ça me convient. Chacun pour sa peau.

Et le vieux matelot n'ayant plus d'objections à faire se laissa guider chez le père Saumaise.

La friture n'était pas attaquée, que Jules Bobo, qui avait commencé par remplir deux fois les verres, changea son fusil d'épaule, car Yves-Marie Brien avait dardé sur lui son œil clair, en lui disant net :

— Si vous avez l'intention de me griser, faut me prévenir, mon garçon, parce que moi, de mon côté, je vous avertis que vous serez sous la table avant que je soye en soif. J'ai soûlé des Anglais, tandis que je restais sain comme l'œil. Maintenant, si le cœur vous en dit, à votre aise. Je vous ai annoncé que je ne buvais jamais à jeun, mais en mangeant... tant que vous voudrez.

— Non, non ! Dieu m'en garde ! répliqua Jules en arrosant son picton d'eau claire. C'est votre satané tabac de Macouba qui m'a donné une soif du diable.

Brien, se contentant de cette explication qui dissipait

la méfiance qui venait de naître en lui, s'était mis à tordre et à avaler.

Aux deux bouteilles offertes d'abord par Jules Bobo, il répondit par deux autres fioles du même crû ; mais Jules ne mangeait que du bout des dents et ne buvait que par gorgées, malgré les excitations d'Yves-Marie qui lui disait en s'essuyant les lèvres :

— Eh bien, ça ne va donc plus ?

— Je vais vous dire. finit par répondre le marin d'eau douce, ça ne va pas, parce que je suis préoccupé. Si j'osais, voyez-vous, je vous demanderais un léger service. Vous seul pouvez me le rendre, avec l'expérience que vous avez. C'est une affaire de métier.

— De métier ! répéta Brien en dressant l'oreille, pareil à un cheval de chasse qui entend la trompe. Une affaire de métier ? Dégoisez votre histoire ; s'il ne faut que vous donner un conseil, ou même un coup de main, ça y est.

— Voilà la chose, répondit Jules Bobo, et vous pourrez dire que vous m'avez tiré une fière épingle du pied. C'est le dieu des matelots et sainte Barbe qui m'auront mis sur votre route. Figurez-vous qu'il y a des régates à Argenteuil, des courses à la voile.

— Ah ! des courses à la voile ! Ça doit être curieux tout de même. Faut savoir se patiner pour virer de bord dans un petit espace, lof pour lof, quoi.

— C'est bien ça. En bien, je possède un driver. C'est un...

— Je sais que c'est une manière de sloop qui porte une brigantine, un petit foc et une trinquette ; continuez.

— C'est cela même, vous connaissez tout ça comme votre *Pater*. Eh bien, il me semble que mon driver ne gagne pas dans le vent. Et si vous voulez y donner un coup d'œil ?...

— Ce n'est pas de refus.

— Après le déjeuner nous prendrons le bateau ici même, nous le remonterons à l'aviron jusqu'au pont de Bazons et là, il y a une jolie petite brise, nous irons tirer des bordées dans le bassin d'Argenteuil.

— Ça va, répliqua Brien avec un large sourire, car la proposition de Jules Bobo lui agréait fort. Il avait au moins la perspective d'une après-midi agréable. Mais je sais ce qu'il a, votre driver, sans l'avoir vu. Vous avez sans doute trop de mâture et votre trinquette trop de largeur.

Et savourant un gloria auquel il venait de mettre le feu, Yves-Marie Brien rechargea Juliette d'une pincée de macouba, tout en se disant à part lui :

— Eh bien ! voilà un paroissien qui vaut mieux que sa boule. Au premier coup d'œil, il avait eu le talent de me déplaire, et tout de même, grâce à lui, je vais pouvoir tuer le temps jusqu'au retour de mon capitaine, ou du moins jusqu'à ce soir. Ça sera toujours autant de pris sur l'ennemi.

Ils se dirigèrent sur l'escale chacun ayant payé sa part de l'addition, et lorsque Yves-Marie Brien déborda l'un des avirons du driver, toutes les préventions instinctives qu'il avait éprouvées contre Jules Bobo s'étaient évaporées.

Si cependant il avait pu se douter de l'intérêt que ledit Jules avait à cultiver sa connaissance, il se serait bien gardé de s'embarquer avec lui, et en sus, il eût commencé par lui appliquer la plus rude correction qui puisse sortir d'une canne solide, emmanchée d'un bras vigoureux.

Tous les jours COURSES DE TRINEAUX à la Vue des Alpes

Coup d'œil splendide sur les Alpes

A cette occasion, MM. Lehmann frères, voituriers à la Fleur de Lys, organisent des courses de trineaux aux prix modiques de H-18-c

2 fr. par personne aller et retour.

Prière de s'adresser le matin pour retenir ses places pour l'après-midi. Rien ne sera négligé pour assurer le confort aux personnes; il y aura des bassines et de bonnes couvertures.

Départs de 1 à 2 heures. — Retours de 5 à 6 heures.

Société Fédérale de Gymnastique SECTION D'HOMMES

Les exercices pour le Groupe des travailleurs recommenceront à la Halle le **jeudi 7 courant.** H-15-c
Le Comité. 75-3

LANGUE ALLEMANDE

On demande une personne de langue allemande pour donner des leçons particulières à deux demoiselles. — Adresser les offres sous initiales J. E. 78, au bureau de l'IMPARTIAL. 78-3

Attention!

Un jeune homme de 20 ans, robuste et ayant une belle écriture, cherche une place comme aide dans un magasin ou une maison de commerce; entrée la plus vite possible. — S'adresser à M. Aug. Strehler, à Nidau. 76-3

Repassseuse de chemises

Une bonne repasseuse, sachant bien repasser à neuf les chemises d'hommes, trouverait du travail suivi toute l'année. — Adresser les offres par écrit sous initiales P. Z. 15, poste restante. 28-3

Oies ou Poules

de toute première fraîcheur, proprement déplumées, bien engraisées, 9 livres net, à 5 fr. 50. 74-1
KAMERLING, Monasterzyska 4, (Autriche).

Volaille grasse

jeune et bien engraisée, de toute première fraîcheur, déplumée à sec et vidée; oies, canards, poulardes ou dindes. Envois par colis de 5 kilos, à 7 fr. franco contre remboursement. — D. PISTREICH, Monasterzyska 45, Autriche. 73-4

CAFÉ DE TEMPÉRANCE

à louer pour époque à convenir, rue de la Demoiselle 98; ainsi que plusieurs logements et magasins. — S'adresser à M. Albert Barth, rue D. JeanRichard. 27. 79-6

Cigares bon marché

J'envoie contre 3 fr., 100 bons cigares, fins et doux, façon allemande. 360 franco 9 fr. Qualités supérieures de 4 à 10 fr. Garantie: On reprend la marchandise. 77-20
S. BUCHS, Saint-Gall.

Jeune homme 22 ans, demande pension avec leçons de français dans une famille française. 65 fr. par mois. — S'adr. sous D. R. 32, au bureau de l'IMPARTIAL. 32-3

Démontages. Un bon démonteur demande à faire à domicile ou à défaut des repassages. Ouvrage garanti et fidèle. — S'adresser rue du Parc 87, au 3^{me} étage, à droite. 50-3

Tailleur. Un jeune homme connaissant coupe demande place comme coupeur de petites pièces ou apprentr dans une bonne maison. Certificats et références à disposition. — Ecrire sous A. U. L. 18977, au bureau de l'IMPARTIAL. 18977-3

Jeune sommelier demande à se placer comme garçon d'hôtel ou de café, éventuellement comme volontaire. — S'adr. à M. Homburger, à l'Hôtel de Tempérance. 31-3

Journalière. Une Dame désirerait trouver à faire des ménages ou des journées pour écurer ou faire des chambres. — S'adresser chez Mme Richina, pension, rue de la Ronde 15. 102-3

Une jeune fille de bonne famille, sachant les deux langues, cherche place pour s'aider au ménage et garder les enfants. — S'adr. chez Mme Schmidt, rue du Puits 17. 93-3

Jeune fille. On cherche à placer une jeune fille de la Suisse allemande dans une famille honorable ou dans un magasin pour apprendre le français. — S'adresser Passage du Centre 5. 18-3

Un correspondant comptable, connaissant les deux langues à fond, trouverait à se placer. — S'adresser au bureau de l'Imp. 30-3

GUILLOCHEURS. Place de suite pour deux guillocheurs sur argent, chez M. Léon Gauthier, Neuchâtel. 41-2

Remonteur. On demande un bon remonteur pour pièces 10 et 11 lignes; capacités et moralité exigées. S'adr. rue du Parc 31, au 2^{me} étage, au comptoir. 69-3

Graveur. On demande pour le genre anglais un bon ouvrier graveur d'ornements à l'atelier H. A. Châtillon, rue du Parc 66. 68-3

Démonteurs. De bons démonteurs-remonteurs pour petites pièces trouveraient à se placer au comptoir rue Léopold Robert 64, au 1^{er} étage. 33-3

Acheveur. Dans un comptoir, on demande un bon acheveur connaissant tout genre de boîtes, plus un bon DÉMONTEUR pour petites pièces. — Adresser les offres sous A. R. 85, au bureau de l'IMPARTIAL. 85-3

Remonteur sérieux, pour 12 lignes cylindre, est demandé. — S'adresser au comptoir, rue Léopold-Robert n° 55. 95-3

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes or ainsi qu'une apprentie. — S'adr. chez M^{me} Guye, rue des Terreaux 10. 71-3

Polisseuse. On demande une ouvrière polisseuse argent sachant son état à fond, ainsi qu'une APPRENTIE. — S'adresser rue de la Serre 16, au 3^{me} étage. 60-3

Remonteur. On demande un bon remonteur pour la petite pièce. — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL. 56-3

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes or sachant polir les fonds pour graveur. — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL. 55-3

Boulangier. On demande un bon ouvrier boulangier pouvant travailler seul et connaissant la boulangerie locale à fond. Carnet et certificats sont exigés. — S'adresser sous chiffres E. Z. 61, au bureau de l'IMPARTIAL. 61-3

Femme de chambre. On demande pour le 1^{er} février une femme de chambre sachant bien laver et repasser. — S'adr. rue Léopold-Robert 66, au 1^{er} étage. 29-5

Apprentie. On demande une jeune fille intelligente comme apprentie tailleur. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 98-3

Fille. On demande une fille pour aider au ménage. Entrée de suite. — S'adresser rue Neuve 2, au 2^{me} étage, à droite. 51-3

Jeune homme On demande pour entrer de suite un jeune homme de toute confiance pour aider et servir au besoin dans un magasin. Références exigées. — S'adresser sous initiales L. A. S. 94 au bureau de l'IMPARTIAL. 94-3

Commissionnaire. On demande un enfant pour faire des commissions entre ses heures d'école. 52-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Homme de peine. On demande un homme de peine dans un atelier de graveurs. — S'adr. rue de la Demoiselle 11, au 1^{er} étage. 70-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions d'un comptoir entre ses heures d'école. 80-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions dans un comptoir. — S'adresser chez M. J. H. Jeanneret, rue Léopold Robert 46. 92-3

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille ou un jeune garçon libéré des écoles pour faire les commissions. 97-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Un ménage sans enfants demande dans la quinzaine une brave fille sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage soigné. 96-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Boittier. MM. Jaccard & C^{ie}, au Locle, demandent un bon acheveur pour la boîte or; ouvrage suivi. 3-3

Portier. On demande un portier à l'Hôtel de l'Aigle, Chaux-de-Fonds. 14-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un atelier. — S'adresser chez M. Emile Perrenoud, rue Neuve 5, au 2^{me} étage. 4-3

Bessorts. On demande dans un bon atelier, un jeune garçon comme apprenti; il serait entièrement chez son patron. 19275-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assujetti. On demande un assujetti sérieux pour se perfectionner dans les démontages et remontages petites pièces. Ouvrage soigné. Entrée immédiate. — S'adresser rue de Bel-Air 28c, au rez-de-chaussée. 19240-1

Mécanicien. On demande un bon mécanicien pour faire les étampes et découper. Place stable. Entrée à convenir. 19000-1
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande une commissionnaire qui aura l'occasion d'apprendre un métier. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 19223-1

Servante. On demande de suite une bonne fille au courant des travaux d'un ménage. — S'adresser rue de la Demoiselle 88, au 3^{me} étage, à gauche. 19252-1

Servante. On demande de suite une bonne servante. Bon gage si la personne convient. — S'adresser rue Léopold Robert 74, au 3^{me} étage. 18974-1

Domestique. On demande un jeune homme de 17 à 18 ans, pour s'aider à soigner le bétail. — S'adresser à M. Brandt, Hôtel de Tête-de-Rang. 19161-1

A louer pour St-Martin 1897 un grand APPARTEMENT moderne de 8 chambres et dépendances, au centre des affaires. — S'adresser à M. U. Kreutter-Bourquin, rue Jaquet-Droz 32. 38-6

Logement. A louer de suite ou pour St Georges un logement d'une chambre et cuisine, ainsi que les dépendances. — S'adresser rue du Premier-Mars n° 11 A, au rez-de-chaussée. 91-3

Magasin. A louer pour St Georges 1897, un beau magasin bien situé, avec deux grandes devantures. Prix très modéré. — S'adresser rue Jaquet-Droz et rue du Casino 28. 101-3

Chambre. A louer une jolie chambre à deux fenêtres, à une personne de toute moralité. Inutile de se présenter si l'on n'est pas de bonne conduite. — S'adr. rue de la Serre 105, au rez-de-chaussée. 49-3

Chambre. A louer, à un ou deux Messieurs de moralité, une belle chambre meublée. 63-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non, tout à fait indépendante et au soleil, située au centre du village. 86-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On offre la pension et la chambre à une demoiselle dans une petite famille. — S'adr. rue Jaquet-Droz 25, au 3^{me} étage. 39-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, à des personnes tranquilles et solvables. — S'adresser rue du Progrès 9, au rez-de-chaussée, à gauche. 61-3

Chambre. Pour cas imprévu, à louer de suite une belle chambre non meublée, à une ou deux personnes solvables et de toute moralité. 63-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une jolie chambre meublée. 62-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, entièrement indépendante, bien exposée au soleil. Prix, 12 fr. par mois. 13-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil; pension si on le désire. — S'adresser maison Giraud, rue de la Paix 51. 19152-2

A la même adresse, on demande une jeune fille au courant d'un ménage. 19282-2

Chambre. A louer de suite une belle petite chambre meublée. — S'adr. rue de la Demoiselle 9, au magasin. 19152-2

Chambre. Une belle chambre meublée est à louer de suite à un ou deux Messieurs de toute moralité. — S'adr. rue de la Paix 81, au 1^{er} étage, à gauche. 19278-2

Magasin. Pour St-Martin 1897, à louer un magasin avec arrière magasin, rue Léopold Robert 9. — S'adresser à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 18142-5

Appartements. A remettre pour Saint-Georges deux logements plus un dit de suite bien situé au soleil et dans une maison d'ordre. — S'adresser à M. Alfred Ligier, boulevard de la Gare 2, au magasin. 19224-1

On demande à louer de suite un appartement au rez-de-chaussée, de 3 chambres, au centre du village. — S'adresser rue du Parc 5, au 1^{er} étage, à droite. 42-3

On demande à louer pour de suite un appartement de 3 pièces et dépendances pour un ménage tranquille et solvable. 37-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle de toute moralité demande à louer pour le 1^{er} Janvier, une CHAMBRE meublée, située dans le Quartier de l'Abéille. — S'adresser rue du Pont 19, au 2^{me} étage, à gauche. 19254-1

Jeune homme demande à louer de suite une jolie CHAMBRE meublée. — Adresser les offres sous A. Z. 19255, au bureau de l'IMPARTIAL. 19255-1

On demande à acheter un **chien mouton** noir, âgé de 3 à 4 mois. — Offres sous R. K. 1. Poste restante. 90-3

On demande à acheter un accordéon genevois de la fabrique Amez-Droz. — S'adr. sous P. M. 22, au bureau de l'IMPARTIAL. 22-3

On demande à acheter un bon chien de chasse. — Adr. prix et âge sous J. B. Poste restante, au Bocchet, près Les Bois. 19244-1

A vendre une jolie armoire à glace, la vabos avec et sans glace, tables à coulisses, tables à ouvrage, lits complets. — S'adresser chez M. F. Kramer, ébéniste, rue de la Serre 71. 16-3

A vendre plusieurs jeunes chiens de grande race. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 58, au rez-de-chaussée. 5-3

A vendre pour 18 fr., un beau par-dessus, très chaud, ayant coûté 65 fr. — S'adresser de 10 heures à 2 heures, à M. Marly chez M. Rudolf, Brasserie des Arts. 25-3

A vendre un beau et très bon chien de garde, âgé de 3 ans, à courts poils. — S'adr. rue du Parc 84, au rez-de-chaussée, à gauche. 19250-1

Perdu depuis le Quartier de l'Abéille à la rue D. JeanRichard, une BRO-CHE en or encadrant une plaque émail avec tête. — Prière de la rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 43-3

Perdu une montre argent chronographique, quantième, ornée, avec chaînette. — La rapporter, contre très forte récompense, à M. Fritz Breit, rue du Parc 75. 44-3

Perdu dans les rues du village, une griffe de tigre avec monture or, à l'usage de breloque. — La rapporter, contre récompense, rue Léopold-Robert 55, au rez-de-chaussée. 45-3

Perdu dimanche après-midi, près du pâtinage, un porte-monnaie de dame renfermant environ cinquante francs en or et d'autres pièces de monnaie que l'on désignera. — Le rapporter, contre récompense rue Léopold-Robert 36, au rez-de-chaussée. 36-3

Perdu dimanche soir, entre 7 et 7 1/2 h., en passant par le Chemin-les-Arbres, les rues de la Charrière et du Versoix, un bonnet fourré en loutre brune. — Le rapporter, contre récompense, rue Neuve 14, au 2^{me} étage. 35-4

Perdu dimanche, entre 2 et 3 heures de l'après-midi, depuis la rue de la Promenade à la gare en passant par le chemin qui longe la voie du régional, une petite montre dame remontoir, cuvette émaillée de fleurettes, avec sa broche. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 34-3

Perdu depuis la rue Léopold Robert à la Gare, un chapeau russe noir. — Le rapporter, contre récompense, chez M. Guinand, boulevard du Petit Châ eau 11. 87-3

Perdu une alliance depuis la place du Marché à la rue du Progrès. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Progrès 3, au 1^{er} étage. 100-3

Perdu à la rue du Puits une montre argent portant les initiales L. R. entrelacées, pièce savonnette avec chaîne argent. — La rapporter contre récompense rue du Premier-Mars 4, au 3^{me} étage. 99-3

La personne qui, par mégarde, le jour de l'an, a échangé un par-dessus chez M. Baderscher, coiffeur, rue de la Demoiselle, est priée d'en faire le contre échange chez le dit. 24-2

Perdu le 1^{er} janvier, entre 11 heures et midi, de la rue du Nord à la gare ou dans le train Chaux-de-Fonds-Loche un petit remontoir or pour dame. — Le rapporter, contre récompense, rue du Nord n° 159, au 1^{er} étage, à droite. 11-2

Perdu rue Jaquet-Droz une MONTRE acier oxyd, avec le nom « Charmilles ». — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 9-2

Perdu depuis la succursale du Bazar Parisien jusque sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, un portemonnaie contenant environ 50 fr. — Le rapporter, contre bonne récompense, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6-2

Perdu une MONTRE métal remontoir, avec sa chaîne. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Temple Allemand 75, au 1^{er} étage. 19276-1

Oublié sur la foire de Noël, un PARAPLUIE. — Le réclamer, contre désignation et frais d'insertion, à M. J. Calame-Vuilleumier, négociant, Renan. 48-3

La personne qui a oublié deux mon- tres peut les réclamer contre désignation et conditions d'usage. — S'adresser rue de Bel-Air 11, au pignon. 19277-1

Monsieur Eugène Chopard-Marchand et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant la maladie et le grand deuil qui viennent de les frapper en la personne de leur chère épouse et mère. 46-1

Monsieur Arnold Baume et ses enfants, Monsieur et Madame Hippolyte Hennet et leurs enfants, ainsi que les familles Hennet et Baume, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie et d'affection pour la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et bien-aimée épouse, mère, fille, sœur et parente. 89-1

Messieurs les membres faisant partie des Sociétés suivantes: Commission de l'Ecole d'Art, Contingent fédéral des Carabiniers, Société d'Artillerie, Odéon, Vigilante, sont priés d'assister mardi 5 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Hèna Michaud-Faivret, sœur de leurs collègues, MM. Walther et Alfred Faivret. H-6-c 59-1

Dans ma détresse, j'ai invoqué l'Eternel et il m'a exaucé.

Monsieur et Madame Emile Robert-Tissot et leurs enfants, Monsieur et Madame Albert Robert-Tissot et leurs enfants, à Bienne, Monsieur et Madame Léopold Robert-Tissot, leurs enfants et petits-enfants, Madame et Monsieur Philippe Girard Robert et leurs enfants, à Marin, Monsieur et Madame James Robert-Tissot et leurs enfants, Madame veuve Evard-Robert et ses enfants, Monsieur et Madame César Robert-Tissot et leurs enfants, Monsieur et Madame Armand Robert-Tissot et leur enfant, à Fleurier, Monsieur et Madame Justin Grisel et leur famille, au Locle, Monsieur et Madame Zélim Amez-Droz et leur famille, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Lucien Amez-Droz, à Courtelary, les familles Robert-Tissot, Amez-Droz, Grisel, Studler et Dellénbach, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible de leur cher père, grand père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent.

Monsieur Lucien ROBERT-TISSOT décédé Samedi, à 11 1/2 heures du soir, à l'âge de 74 ans, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 4 Janvier 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mardi 5 courant, à 1 h. après-midi.

Domicile mortuaire: rue des Terreaux 9. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 81-1

Messieurs les membres du Conseil communal, du Conseil général, des Commissions de l'Assistance et de l'Orphelinat des Jeunes garçons sont priés d'assister Mardi 5 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Lucien Robert-Tissot, père de leur collègue, M. Léopold Robert-Tissot. 82-1

MM. les membres du Chœur mixte indépendant sont priés d'assister Mardi 5 courant, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Monsieur Lucien Robert-Tissot, père de M. James Robert-Tissot, leur collègue. 83-1

Le Comité.

J'ai attendu l'Eternel, mon âme l'a attendu, et j'ai eu mon espérance en sa parole. Ps. CXXX, 5.

Madame veuve Auguste Ducommun-Billon et ses enfants, Monsieur Henri Ducommun, Mademoiselle Adrienne Ducommun, Monsieur Auguste Ducommun, Mademoiselle Mariette Ducommun, Madame et Monsieur Fritz Hofer-Ducommun, à Bienne, ainsi que les familles Ducommun, Billon, Demagistri, Dettwiler, Hirschy, Bourquin, Reussner, Virchaux, Kenel, Büttiker, Rossiaud, Sandoz-Vissaula et Zybach, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et parent.

Monsieur Paul DUCOMMUN que Dieu a retiré à Lui Dimanche, à l'âge de 17 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 4 janvier 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 6 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire: rue du Parc 16. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. (H-14 c) 84-2

Je ne vous laisserai point orphelin, je viendrai à vous. Jean XIV, 18

Monsieur Louis Droz-Pupikof et ses enfants, à Besançon, les familles Droz et Pupikof à la Chaux-de-Fonds, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur et parente.

Madame Anna DROZ, née Pupikof que Dieu a rappelée à Lui Dimanche, après une courte et bien pénible maladie. Besançon, le 4 janvier 1897.

L'enterrement a eu lieu à Besançon, lundi 4 courant.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 88-1

Madame veuve Adèle Faivret et son petit fils Georges Michaud, Monsieur Walther Faivret, Monsieur et Madame Alfred Faivret Gasser et leurs enfants, Mademoiselle Emilie Faivret, Monsieur Alfred Faivret et ses enfants, à Paris, Madame Caroline Gos, Madame Hanhart et ses enfants, à Besançon, Monsieur et Madame Franco et leurs enfants, les familles Fournier, L'Huilier, Poyer, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Hèna MICHAUD née Faivret, leur bien chère fille, mère, sœur, tante, nièce, cousine et parente, décédée dimanche matin, à 11 1/2 h., à l'âge de 86 ans, après une longue et très douloureuse maladie. H-5-c

La Chaux-de-Fonds, le 4 janvier 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 5 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue du Parc 44. On ne reçoit pas.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 57-1

Messieurs les membres de la Société fédérale de Gymnastique Section d'Hommes, sont priés d'assister mardi 5 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Hèna Michaud-Faivret, sœur de M. Walther Faivret, Président de la Société et de M. Alfred Faivret, leurs collègues. H-7-c 58-1

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Conformément à la loi, les personnes domiciliées dans le ressort communal de la Chaux-de-Fonds et qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, sont invitées à remettre à la Direction des finances de la Commune, d'ici au 31 janvier courant, une déclaration signée, indiquant la situation, la nature et la valeur des dits immeubles. Les contribuables qui n'auront pas remis cette déclaration dans le délai indiqué, seront soumis à l'impôt sur le chiffre entier de la taxe de l'Etat.

Les personnes non domiciliées à la Chaux-de-Fonds, mais qui possèdent des immeubles ou parts d'immeubles dans le ressort communal, sont également invitées à adresser au même bureau et dans le même délai, une indication précise de la situation, de la nature et de la valeur des dits immeubles. Les contribuables qui n'envoieront pas cette déclaration dans le délai fixé, seront taxés sans recours.

La Chaux-de-Fonds, le 4 janvier 1897.
54-3 Direction des Finances.

Brasserie Krummenacher
45, rue de la Serre 45.

CE SOIR dès 8 heures,
DERNIER

Spectacle - Concert

varié
donné par la troupe
RUBELLY

Miss LOUISA, élève de Buffalo-Bills.
RUBELLY, l'homme de fer, le seul briseur de chaînes, dans son nouveau genre.
M. EMILIO et Miss LOUISA, dans leurs évolutions aériennes 65-1

LE CIRQUE MINIATURE
Les boîtes ensorcelées, par Emilio.
M. Kiefer, pianiste-accompagnateur.

Entrée libre Entrée libre
Bock-Bier

Cercle Catholique Ouvrier
de La Chaux-de-Fonds.

Samedi 9 Janvier 1897
à 8 1/2 h. du soir,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
réglementaire
AU LOCAL. — AMENDABLE

- ORDRE DU JOUR
1. Lecture du protocole de l'assemblée du 25 juillet 1896.
 2. Rapport sur la marche du Cercle.
 3. Rapport des vérificateurs des comptes.
 4. Nomination des scrutateurs.
 5. Election de 5 membres du Comité et des vérificateurs des comptes pour 1897
 6. Divers

MM. les membres sont priés de se munir de leur carte de convocation, qui sera réclamée à l'entrée.
19280-2 Le Comité

Café de la Croix-Fédérale
Rue de l'Industrie 18
ancien café Edmond Jacot.

Tous les jours, 19271-2

CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie.
FONDUES à toute heure.

Toutes les marchandises se recommandent d'elles mêmes.
Le tenancier, D. Genon.

BRASSERIE DU CARDINAL
Place de l'Hôtel-de-Ville.

TOUS LES LUNDIS SOIRS
dès 7 1/2 h. du soir,

Souper aux Tripes

MACARONIS aux tomates
sur commande.

→ TOUS LES JOURS ←

Saucisses de Francfort
avec Meerrettig

Choucroute de Strasbourg
avec viande de porc assortie.

Excellente Bière genre Pilsen
18976-11 Se recommande.

Spécialité de Meubles soignés

Ameublements complets ←
en tous genres et tous styles

JOSEPH OCHSNER

n-3500-c ÉBÉNISTE 18083-4
111 — Rue du Temple-Allemand — 111
CHAUX-DE-FONDS

Restaurant des Armes-Réunies

CE SOIR Lundi, dès 8 heures,

Grand Concert d'Adieux

PAR
l'Orchestre ALESSANDRO, de Genève

Le Concert sera suivi de

Soirée familière

Entrée : 50 centimes.

● PAPIERS EN GROS ●

Cœytaux, Recordon & C^{ie}

LAUSANNE

Spécialité de Papiers techniques.

Représentation et vente exclusive des maisons universellement connues

Félix Heintz, Schöeller, à Düren

Papiers à dessin en feuilles et en rouleaux, qualités diverses. 27-12

Arndt & Troost, à Francfort-s/-M.

Papiers et toiles héliographiques; Papiers, parchemins et toiles à calquer; Papiers millimétrés; Papiers et toiles photographiques.

Papiers Whatmann

→ Echantillons et renseignements gratuits et franco ←

Les cors aux pieds, durillons, œils de perdix, disparaissent sûrement et rapidement par l'emploi du
CORRICIDE BURNAND
si on observe exactement le mode d'emploi.
Ce remède, depuis longtemps connu dans le canton de Neuchâtel et apprécié partout à sa juste valeur, se trouve de nouveau en dépôt dans toutes les pharmacies.
Afin d'éviter les imitations, exiger sur chaque boîte la marque du CYGNE (+ 7744). Le plombage de chaque flacon porte comme garantie : *Schwanen Apotheke, Zurich, Wipkingen.*
Dépôt général pour le canton de Neuchâtel : SYNDICAT des PHARMACIENS, Chaux-de-Fonds. 18876 50

Soirées dansantes. Le soussigné se recommande au public pour jouer du piano ou du violon, dans les soirées dansantes. Il recommande aussi aux amateurs de bonne musique sa composition Le soleil de Mai, fantaisie pour piano, prix 2 fr.
TH. HOHENEGGER, directeur de musique, rue Jaquet-Droz 29, au 2^{me} étage. 18888 1

Pour patineurs, SKI

Melchior Jakober, Glaris
recommande ses SKIS diplômés à l'Exposition nationale de Genève, à 22, 21, 19.50 et 15 fr. la paire. Prix courant gratuit et franco. MA 4280-z 18470 1

Pinces à plomber et plombs
AWALLER-LEOP-ROB I 80

14226-238

Charcuterie - Comestibles
4, RUE DU MARCHÉ 4.

Dès aujourd'hui 18589-1

Petits Poulets, à 2 fr. 40

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An

Volaille de Bresse :

Poulets. — Poulardes. — Canards.
Grand choix de CONSERVES
Se recommande, P. Missel-Kunze.

ALBUMS
pour Photographies.

Nécessaires.

Boîtes à Gants.
Boîtes à bijoux.
Sachets à gants et mouchoirs
Sacs et Rideaux,
ainsi que tous les

ARTICLES DE LUXE

et de Nécessité

se trouvent en très grand choix
AU 9600-214

Grand Bazar du

Panier Fleuri

Voyez les devantures!

Quel fabricant

pourrait entreprendre la fabrication régulière de montres or à clef, genre anglais 14 à 16 lignes cylindre et ancre, qualité courante

Adresser offres avec prix pour paiement comptant sous chiffres L. 12166 X. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 19288-1

QUI

fabrique la savonnette argent 12 ou 13 lig. cylindre, qualité courante, à prix avantageux. — Adresser offres avec prix pour paiement comptant sous chiffres K. 12165 X à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 19287-1

VINS

D'ESPAGNE rouges et blancs, garantis naturels, en fûts de toutes grandeurs, à partir de 35 c. le litre, suivant qualité. Vins fins de Californie. Plant. Bordeaux 80c. le lit. Bourgogne, Muscatel, Porto, Sherry à 1 fr. 15 à bout — S'ad. à J. Morel, St-Blaise. 1832-3 h-11842-N

AMEUBLEMENT

E. WYSS, tapissier,
Rue de la Serre 8

→ ÉTRENNES ←

Tables à ouvrage. 18804-46

Étagères, Fauteuils.

Tabourets de piano, etc.

Montages de Broderies.

Mlle Lina Haag, rue de la Chapelle n° 12, vi-nt de recevoir des potages à la minute 40-1

MAGGI

RESTAURANT STUCKY
près de la GARE.

Tous les jours 14041-30

Choucroute
avec viande de porc assortie.

VÉRITABLES
Saucisses de Francfort et Wienertli
avec MEERRETTIG

Soupe aux pois

On sert pour emporter.

A louer

pour St-Georges 1897
un APPARTEMENT de 6 pièces et doubles dépendances, au 2^e étage.
S'adr. rue de la Serre 18, au rez-de-chaussée. 18207-1

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

Réunions de prières, au Temple Allemand, tous les soirs à 8 1/2 heures, du 4 au 9 janvier. — Le 10, Service de Sainte Cène, à 7 1/2 heures du soir, au Temple National. H = C 7-2

HORLOGERIE. Visiteur-acheteur désire entrer en relations avec fabricant pour le terminage de la montre en recevant échappements et boîtes. — S'adresser sous J. C. 47, au bureau de l'IMPARTIAL. 47-3

Violons d'occasion

A vendre faut d'emploi, plusieurs vieux violons de maîtres Tyroliens, Français et Allemands, à des prix très avantageux, ainsi qu'un bon violon de fabrique avec ses accessoires, pour 35 fr. et un excellent violoncelle, le tout en très bon état. — S'adresser rue du Progrès 45, au 1^{er} étage. 18887-7*

Dans une fabrique du Jura, on demande un

contremaitre

bon horloger, pour la fabrication des ébauches. La préférence serait donnée à une personne connaissant la fabrication des Roskopf. Fort traitement à une personne capable. — S'adresser sous O. 8742 J. à Haasenstein & Vogler, St-Imier.

ON DEMANDE

à acheter d'occasion l'outillage d'une forge de campagne en bon état. — S'adr., sous chiffres H. 12747 N., au bureau Haasenstein et Vogler, à Neuchâtel. 15 2

Café de l'Arsenal

M. ALBERT JEANRENAUD informe ses amis et connaissances ainsi que le public en général, que depuis le 11 novembre il a repris le Café de l'Arsenal, tenu par M. Dubey.

Il espère, par des vins et autres boissons de première qualité, par une restauration bien préparée et à toute heure, mériter la confiance dont son prédécesseur avait été honoré. 19286-2

BRASSERIE de la SERRE
(Ancienne Brasserie Hœuert).

Escargots renommés

à la BOURGIGNONNE
servis chaque jour et à toute heure.

Tous les jours, 15780-22

CHOUCROUTE
avec Charcuterie assortie.

Tous les Mercredis, dès 7 1/2 heures,

TRIPES à la mode de Caen

Se recommande, G. Laubscher.

Comptabilité commerciale

PAR 8285-21

Alfred Renaud, La Chaux-de-Fonds
344 pages, relié, à 2 fr. 50 l'ex.

Adolphe RYCHNER

Entrepreneur, NEUCHÂTEL

REPRÉSENTANT : 6591-2

PAUL-AUGUSTE DUCOMMUN

Rue du Progrès 3, Chaux-de-Fonds.

Usine mécanique à la gare.

Briques en ciment et en escarbille.
Hourdis en terre cuite.

FABRICATION de

Lingerie pour dames

la première Versandthaus fondée en Suisse

R.-A. Fritzsche, Neuhausen-Schaffhouse

Avant d'acheter ailleurs demandez de cette maison hors concours catalogue gratis et échantillons franco. 14379 2

Nouvel-An

Albums à photographies.
Boîtes à gants et à bijoux,
Nécessaires, Cadres. 2296-24

Buvards, Porte-musique.
Coupes Ridicules.
Articles en laque.
Sacoques, Valises, Parapluies.
Fleurs pour appartements.
Manchons, Coils, Pelisses et Boas, belle pel-terie.
Gants de peau doublés.
Châles russes, Pélerines.
Parures nouveauté.
Ruches, Mouchoirs brodés.
Coiffures dentelles et chenilles.
Jupons tricotés et en drap.

BAZAR Neuchâtelois

MODÈS - CORSETS
Escompte 3 %

GRANDE BRASSERIE du SQUARE

Mardi 5 Janvier 1897
à 8 h. précises du soir,

GRANDE REPRESENTATION
de bienfaisance

donnée au profit de M. Bonanomi,
pianiste, victime d'un accident, par tous
les ARTISTES se trouvant à la
Chaux-de-Fonds.

- Mme Victoria, romancière.
- Miss Louisa, élève de Buffalo Bills.
- Mme De Kasine, cantatrice
- Mme Verdy, cantatrice.
- M. De Kasine, pianiste, duettiste.
- M. Verdy, pianiste, duettiste.
- M. Marly, comique.
- M. Wolfers, comique, tabarin.
- M. René Renfer, ténor léger.
- M. Rubelly, athlète.
- M. L. Canetti, antipodiste.
- M. V. Canetti, gymnaste.
- M. Emilio, jongleur.
- M. Andriano, clown musical.
- M. F. Wetzel, roi des Guignols.
- M. Kämpf, pianiste.
- M. Kiefer, pianist.

La Sérénade du Pavé.

chantée par 17 artistes.
Entrée 50 ct. Entrée 50 ct.

BRASSERIE de la MÉTROPOLE

CE SOIR, dès 8 heures,

GRAND CONCERT

donné par la troupe 67-1

CANETTI

Entrée libre Entrée libre

BRASSERIE GAMBRINUS

OTTO ULRICH
24 — Rue Léopold Robert — 24.

Tous les jours,

CHOUCROUTE

avec viande de porc assortie.

VÉRITABLES
SAUCISSES de FRANCFORT
avec Meerrettig.

ESCARGOTS

On sert pour emporter.
18808-32 Se recommande.

BRASSERIE-BOULANGERIE

50, Rue Jaquet-Droz 50.

TOUS LES DIMANCHES
CHOUCROUTE

avec viande de porc assortie.

Tous les Lundis, 17667-5
GATEAUX au FROMAGE

FONDUES à toute heure.

Se recommande, Aug. Hoffmann.

Photographie H. REBMANN
6 MÉDAILLES

Spécialité de Grands Portraits
Exécution artistique

Photo-crayon. 15885-5

Platinotypie.

Héliogravure.

Phototypie.
Travaux pour amateurs

Montres

J'achète au comptant des lots de montres or et argent, pour dames et messieurs. Achats d'occasion seulement. — Offres: Commerce de Montres et de Bijouterie Mme F. MARX, Neumarkt 20a, COLOGNE s/Rhin. 7412 22

Etude J. CUCHE, D^r en Droit

26, Rue Léopold Robert 26.

A louer pour St-Georges 1897, un magasin, situé rue des Terreaux 2. Prix fr. 430. 18958-2

A louer dès maintenant ou pour St-Georges 1897, un magasin, extrêmement bien situé, à la rue Léopold Robert 26. Prix fr. 1300. 1-959

A louer pour St-Georges 1897, un beau logement de trois pièces et dépendances, deux alcôves, au 4^{me} étage de l'immeuble rue Léopold Robert 26. Prix fr. 550.

A louer pour St-Georges 1897, un beau logement de trois pièces et dépendances, au 1^{er} étage de l'immeuble rue de la Place-d'Armes 15a. Prix fr. 630. 18960

A louer pour tout de suite, un magasin, situé rue du Parc 88. Prix fr. 300. 18961